IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE

LA LOURDE CHUTE DE TLIBA

Page 5

BENSALAH SUR LA PRÉSIDENTIELLE :

"SEULE ET UNIQUE SOLUTION"

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3789 | Mercredi 11 septembre 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LES ÉTUDIANTS MANIFESTENT

IMPOSANTE MARCHE À ALGER

Page 4

L'ANP RÉITÈRE SES POSITIONS :

"L'ÈRE DE LA FABRICATION DES PRÉSIDENTS EST DÉFINITIVEMENT RÉVOLUE"

Page 5

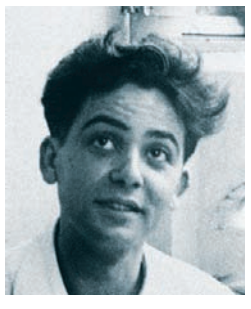

ASSASSINAT DE MAURICE AUDIN

LES ARCHIVES FRANÇAISES DÉCLASSIFIÉES

Page 4

LE SERVICE CIVIL "COMPORTE DES INSUFFISANCES "

L'AVEU DU MINISTRE DE LA SANTÉ

Page 6

Repères

2
éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Khenchela.

26
médailles pour les judokas algériens cadets à la Coupe d'Afrique.

332
places pédagogiques dans la wilaya d'Alger pour le paramédical.

Partenariat université de Blida - CRSNG du Canada

Une convention de partenariat a été signée, dimanche à Blida, entre l'université Saâd-Dahleb" et la chaire de recherche industrielle dans les collèges du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), en vue de la production d'engrais biologiques et écologiques en Algérie, et leur généralisation dans le secteur agricole.

L'accord, financé par le gouvernement canadien, porte sur la production d'engrais biologiques et écologiques, à partir de mycorhizes endémiques.

L'objectif principal visé est l'amélioration de la production agricole aux plans qualité et quantité, en vue de consacrer la sécurité alimentaire, tout en réduisant l'usage d'engrais chimiques au même titre que l'allègement de la facture d'importation. Dans un premier temps la mise en œuvre de ce projet interviendra, à titre expérimental, au niveau de 3 régions agricoles algériennes, avant sa généralisation à l'ensemble du secteur agricole national. Les études techniques et procédures

seront réalisées au sein de l'université de Blida, au moment où le volet application se fera au niveau de terres agricoles, en coordination avec des agriculteurs.

"Perspectives cinématographiques": 1er magazine spécialisé classé

Le magazine académique *Perspectives cinématographiques*, publié par le laboratoire des films de guerre dans le cinéma algérien et des archives de l'université d'Oran 1 Ahmed-Benbella a été classé en catégorie C, en tant que 1er magazine spécialisé en études cinématographiques classées des universités du pays. Cette revue annuelle a été agréée par décision du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique le 13 août dernier cataloguant les revues académiques classées en catégorie C après leur évaluation par un comité scientifique national chargée de cette opération. L'opération de classement vise à faciliter la diffusion des travaux de recherches des étudiants en contribuant à augmenter la lecture et par conséquent promouvoir l'université d'Oran 1 au rang des universités mondiales. La revue *Perspectives cinématographiques* a publié, depuis sa création en 2013, plusieurs numéros traitant de thèmes abordant, entre autres, le cinéma et les médias, le cinéma et la politique, le cinéma et la réalité sociale, le cinéma et la philosophie, le cinéma et les questions de la société. Les articles sont rédigés par un groupe rédactionnel composé de 18 membres dont 6 d'Espagne, d'Italie, du Maroc, de Tunisie, d'Irak et de Jordanie.

La commission de coordination des JM de retour à Oran le 17 septembre

La commission de coordination du Comité international des Jeux méditerranéens est attendue à Oran le 17 septembre dans le cadre de ses visites de travail pour suivre les préparatifs de la ville pour l'organisation de la 19e édition des Jeux méditerranéens en 2021. Lors de sa précédente visite de travail, effectuée début juillet, la commission de coordination, par le biais de son président, le Français Bernard Amsalem, s'est dite "*satisfaite*" de l'évolution des préparatifs pour le rendez-vous méditerranéen, prévu du 25 juin au 5 juillet 2021, tout en émettant des réserves concernant certains volets, notamment celui lié au marketing où elle avait constaté du retard dans l'opération de promotion de l'évènement. Pour leur part, les pouvoirs publics sont en train de mettre les bouchées doubles afin d'achever dans les délais les nouvelles infrastructures en cours de réalisation. Dans ce contexte, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, avait présidé le 18 juin passé une réunion intersectorielle pour lever toutes les contraintes qui risquent de retarder la réception du nouveau complexe sportif d'Oran, composé d'un stade de football de 40.000 places, d'un autre

d'athlétisme de 4.000 places, d'une salle omnisports de 6.000 places et d'un centre nautique renfermant 3 bassins, dont 2 olympiques et 1 autre semi-olympique.

Dixit

MOHAMED DJEMAÏ

"La demande de levée de l'immunité parlementaire est une affaire personnelle et n'a rien à voir avec la corruption. (...) Si des chefs d'accusation venaient à être retenus contre moi, je me soumettrai à la loi comme tout autre citoyen."

Trump montre une fausse... carte pour illustrer la trajectoire de l'ouragan

Donald Trump a convoqué la presse ce mercredi pour dévoiler une carte officielle du Centre national des ouragans (NHC). Il s'agissait de montrer aux journalistes le parcours probable de l'ouragan Dorian, afin de prévenir les habitants et d'évacuer les zones à risque.

Problème : selon plusieurs médias, cette carte aurait été modifiée d'un simple trait de crayon noir par le président de manière à inclure l'Alabama sur le trajet de l'ouragan. Dans la foulée, les réseaux sociaux se sont emparés de l'affaire, rebaptisée "MarqueurGate".

Accusé par les journalistes de diffuser des informations erronées, Donald Trump persiste et signe. "*J'ai suggéré hier que [...] l'Alabama pourrait possiblement être touché, ce qui était VRAI*", a déclaré le président américain.

Elle avait un bébé dans son bagage à... main

Une Américaine est en détention aux Philippines après avoir tenté de prendre l'avion avec un nourrisson dans son bagage à main.

La femme semblait voyager seule et n'avait présenté que son passeport personnel. C'est sa valise de cabine surdimensionnée, qui a interpellé les agents et lorsqu'ils l'ont inspectée, ils ont découvert le bébé âgé de seulement six jours à l'intérieur. Elle n'avait aucun document de voyage pour le bébé. Elle a affirmé être la tante de l'enfant mais n'a soumis aucune preuve de liens de parenté.

BENSALAH À PROPOS DE LA PRÉSIDENTIELLE :

"Seule et unique solution"

Le chef de l'Etat Abdelkader Bensalah a affirmé, lundi, que les efforts consentis par l'Instance nationale de dialogue et de médiation sont à même de permettre à l'Algérie d'engager le processus électoral dans un climat national consensuel menant à un scrutin libre et régulier.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Je me suis engagé, "*depuis la prise de mes fonctions à la tête de l'État, et dans des conditions connues de tous, à travailler conformément à la Constitution, privilégiant, par conviction, la voie du dialogue inclusif et constructif, avec toutes les forces et les acteurs de la société pour dépasser la situation actuelle*", a déclaré le chef de l'État dans son allocution d'ouverture de la réunion du Conseil des ministres. Notons que lors de cette réunion, la première que dirige Bensalah, le Conseil des ministres a examiné et adopté le projet de loi organique relatif à l'Autorité électorale nationale indépendante, présenté par le ministre de la Justice, garde des Sceaux. Le Conseil des ministres a aussi, par la suite, examiné et adopté le projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique 16-10 du 22 dhou el kaâda 1437, correspondant au 25 août 2016 relative au régime électoral. "*J'ai interpellé l'intelligence collective et le patriotisme des Algériens et des Algériennes afin d'adhérer à cette approche tendant à réunir les conditions pour accélérer l'organisation d'une élection présidentielle libre, transparente et crédible, en tant que seule et unique solution à même de consacrer l'autorité de l'État et de ses institutions, en lui permettant ainsi de faire face aux difficultés économiques, aux défis sociaux et aux menaces qui guettent notre sécurité nationale dans un environnement régional et international complexe et instable*", a indiqué Bensalah lors de son allocution d'ouverture..

Dans ce cadre, le chef de l'État a souligné que c'est ainsi que le processus de dialogue, supervisé par une instance nationale indépendante composée de personnalités "*loyales à leur patrie*", sous la direction de M. Karim Younes, a abouti à "*de fructueux résultats et d'importantes propositions, traduites en un rapport qui m'a été transmis hier*". Ce rapport, à-t-il précisé, "*comprend les conclusions des rencontres menées par l'Instance avec 23 partis politiques et 5.670 représentants d'associations nationales et locales, outre des personnalités et des compétences nationales*".

"*Je tiens à saluer ici l'immense effort consenti par l'Instance nationale de dialogue et de médiation, et qui constitue, à mes yeux, une étape charnière dans le processus politique de notre pays à même de permettre à l'Algérie d'engager le processus électoral dans un climat national consensuel menant, avec l'aide d'Allah, à un scrutin libre et intègre en concrétisation des aspirations et attentes du peuple algérien, aspirant au changement et à l'édification d'un pays par l'ensemble de Algériennes et Algériens*", a-t-il soutenu."*Cette évolution positive n'aurait pu se concrétiser sans une parfaite coordination et des consultations soutenues au sein des directions et des institutions de l'État, ayant permis d'asseoir les bases appropriés pour l'organisation de la présidentielle*", a-t-il ajouté.

Il a souligné, à ce propos, que "*les plus importantes conclusions auxquelles a abouti l'Instance, et qui contribuent aux efforts de l'État en vue de réunir les conditions pour l'organisation de l'élection présidentielle, sont les recommandations, contenues dans son rapport, et relatives à l'amendement de la loi organique relative au régime électoral et la création d'une Autorité nationale indépendante chargée de l'organisation des élections, des textes élaborés en prenant en compte les points communs ayant fait l'unanimité des acteurs politiques et associatifs*".

Dans le même contexte, le chef de l'État a tenu également à saluer "*la vigilance et le sens élevé de patriotisme de notre brave Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de la glorieuse Armée de libération nationale (ALN) et à lui rendre hommage pour ses efforts soutenus en vue de préserver la voie constitutionnelle et le bon fonctionnement des institutions de l'Etat, et d'assurer la sécurité et la stabilité, soutenu dans ses nobles missions, par les différents corps et services de sécurité*". Bensalah a adressé ses salutations et sa considération au haut commandement de l'Armée, à sa tête le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, pour "*la clarté de ses engagements, son positionnement aux côtés de notre peuple en cette étape décisive de son histoire, et sa détermination à garantir le caractère pacifique des manifestations et à faire face, fermement et résolument, aux agissements attentatoires à notre intégrité territoriale et aux tentatives visant la sécurité et à la cohésion nationales*". Il a salué, en outre, "*l'engament du commandement de l'Armée à accompagner et à soutenir les efforts de la Justice dans la lutte contre la corruption et la dilapidation des deniers publics, qui étaient au cœur de revendications populaires. Un processus qui aura un impact significatif sur l'économie nationale, qui finira par s'affranchir, graduellement et résolument, des pratiques qui ont tant entravé son fonctionnement*".

L. B.

GAÏD SALAH:

La présidentielle constitue "la voie pour sortir de cette crise"

PAR CHAHINE ASTOUATI

L'élection présidentielle, que l'Algérie s'apprête à organiser, constitue "*la voie pour se relever de ses cendres et sortir de cette crise*" que traverse le pays, a affirmé, lundi à Alger, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP). "*L'Algérie a pu, grâce à ses vaillants fils et à leur tête l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, dépasser cette phase et se préparer, après une courte période, à organiser la présidentielle qui constitue la voie pour se relever de ses cendres et sortir de cette crise*", a-t-il souligné dans son intervention lors de la réunion du Conseil des ministres, présidée par le chef de l'État, Abdelkader Bensalah.

Rappelant les positions de l'ANP depuis le début de la crise à laquelle est confrontée l'Algérie, le vice-ministre de la Défense nationale a soutenu que "*les faits ont prouvé que la vision judicieuse et l'évaluation objective et rationnelle des causes de la crise que vit notre pays, constituent cette raison pondérée grâce à laquelle les choses ont trouvé leur équilibre et à travers laquelle le processus constitutionnel à suivre est devenu plus visible, en dépit des circonstances difficiles qu'à traversées notre pays*". Des circonstances, a-t-il poursuivi, "*durant lesquelles certaines parties ont cru pouvoir orienter les événements suivant leur vision, loin de l'opinion de la majorité écrasante du peuple algérien et en conformité avec leurs intérêts personnels étroits, même si cela devait se faire aux dépens de l'Algérie et au détriment de son intérêt suprême, mais elles ont été déçues et l'Algérie a poursuivi son chemin à la lumière de l'accompagnement permanent de l'ANP à ce processus délicat et sensible*". Pour Gaïd Salah, "*la dernière phase de ce processus sensible, représentée par les élections présidentielles, est le fruit d'une vision éclairée et perspicace dont nous avons réussi, au sein de l'ANP, à en anticiper les événements avec clairvoyance et discernement*". "*En effet, chaque pas que nous avons parcouru avec conviction et persévérance avait un écho positif et avait atteint les résultats espérés et il est certain que l'adhésion populaire autour de la vision adoptée aujourd'hui représente un gage d'affection du peuple envers son armée*", a-t-il ajouté. Le chef d'état-major de l'ANP a mis l'accent, à ce titre, sur les efforts déployés par l'armée algérienne qui a "*grandement veillé à préserver les institutions de l'État*". "*Nous avons considéré la sauvegarde de ces institutions comme étant la sauvegarde des piliers de l'État algérien et la préservation de sa dignité au niveau national et dans les instances internationales*", a-t-il souligné. "*Il est certain que toutes ces réalisations que le gouvernement a pu concrétiser dans ces circonstances difficiles, voire parfois défavorables et hostiles, sont de réels acquis que seul un ingrat peut nier*", a-t-il estimé. Gaïd Salah a relevé, dans ce contexte, "*la réussite des institutions de l'État à la lumière de l'accompagnement vigilant de l'institution militaire afin de parcourir toutes les phases*", citant, à ce propos, "*la prise en charge réussie de exigences d'exécution des examens de fin d'année scolaire, sans oublier la bonne gestion, voire la mise en place des conditions idoines et appropriées pour la rentrée sociale et scolaire de la nouvelle année scolaire 2019-2020*". "*Telles sont les mesures judicieuses qui ont permis d'éviter de nombreux problèmes et ont empêché les ennemis de l'Algérie, à l'intérieur comme à l'extérieur, de trouver des prétextes pour se lancer dans la critique destructive et non constructive*", a-t-il affirmé. Le vice-ministre de la Défense nationale a exprimé son souhait que Dieu "*préserve l'Algérie et guide ses fidèles fils sur le droit chemin pour mener notre pays vers ce qu'il y a de meilleur sur tous les plans*".

C. A.

LES ÉTUDIANTS MANIFESTENT DE NOUVEAU

Imposante marche à Alger

Des groupes d'étudiants rejoints par des anonymes ont manifesté, mardi dans plusieurs wilayas du pays, pour revendiquer le départ des figures de proue de l'ancien système politique et l'organisation d'élections présidentielles "transparentes".

PAR RIAD EL HADI

Ainsi, une imposante marche a eu lieu à Alger, où des citoyens ont rejoint les étudiants pour réitérer leurs revendications, pour une "*Algérie libre et démocratique*". La marche, qui s'est ébranlée de la place des Martyrs, a sillonné plusieurs artères de la capitale.

A l'ouest du pays, des étudiants ont organisé une nouvelle marche à Oran, Mostaganem et Tlemcen, pour exprimer leur attachement aux revendications du Hirak, et renouveler leur appel à la tenue d'élections présidentielles, "*sans les figures de l'ancien système politique*".

A Oran, les marcheurs se sont donnés rendez-vous à la place du 1er Novembre avant de s'ébranler en direction du siège de la wilaya, en traversant l'itinéraire emprunté habituellement, à chacune de leur sortie hebdomadaire.

Brandissant l'Emblème national, des banderoles et autres pancartes portant leurs revendications, les étudiants ont scandé des slogans appelant au départ des symboles de l'ancien système, et au respect de la souveraineté du peuple.

A Mostaganem, des étudiants, accompagnés d'universitaires et d'activistes du Hirak, se sont contentés d'un rassemblement à la place de l'Indépendance, au centre-ville du chef-lieu de la wilaya. Les participants ont notamment scandé des slogans, appelant à la poursuite de la lutte contre la corruption et à la libération des personnes arrêtées durant les manifestations.

A Tlemcen, des dizaines d'étudiants ont également marché, du siège du tribunal jusqu'au siège de la wilaya, réitérant les principales revendications du Hirak.

Des groupes d'étudiants ont aussi manifesté dans plusieurs villes de l'Est du pays, réitérant les revendications de changement des symboles de l'ancien système et le départ du gouvernement.

A Constantine, environ 150 personnes, entre étudiants et autres groupes d'anonymes, ont battu le pavé de l'avenue Abane Ramdhane, avant de s'arrêter devant le siège de la Cour de justice, scandant notamment "*Algérie, libre démocratique*", en encore, "*presse libre, justice indépendante*". Les manifestants ont également revendiqué, "le départ" de l'actuel gouvernement, avant de tenir un débat ouvert au centre-ville. Dans la ville de Sétif, les manifestants, une centaine dont des étudiants et d'autres citoyens, se sont dirigés vers le monument érigé à la mémoire du chahid Saâl Bouzid, puis la fontaine Ain El-Fouara. Ils ont fait une halte devant les bureaux du FLN et du RND, réclamant leur retrait de la scène politique.

A Annaba, un groupe de citoyens, dont parmi eux des étudiants, ont marché au centre-ville jusqu'au cours de la Révolution, lançant des slogans opposés à la tenue d'élections présidentielles. Dans les wilayas du centre, les marches hebdomadaires estudiantines ont eu lieu, notamment à Tizi-Ouzou et Bejaia, où les manifestants ont réitéré leur rejet des élections et demandé une "période de transition".

R. E.

GROUPES TERRORISTES

Deux éléments de soutien arrêtés

Deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, lundi à Khenchla et El-Tarf, par des détachements de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"*Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, le 09 septembre 2019, deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes à Khenchla et El-Tarf /5eRM*", précise le communiqué.

Dans le même contexte, "*un détachement de l'ANP a découvert, suite à une opération de fouille et de ratissage à Merouana, wilaya de Batna/5eRM, deux cadavres pour deux (02) terroristes abattus précédemment, et détruit six (06) casemates pour terroristes contenant des substances servant dans la fabrication des explosifs, des denrées alimentaires et des effets de couchage*", tandis qu"'*un autre détachement a découvert et détruit, à Collo, wilaya de Skikda/5eRM, une casemate comprenant un atelier pour la fabrication des bombes, sept (07) bombes de confection artisanale et d'autres objets*".

D'autre part et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, "*un détachement de l'ANP appuyé par des éléments de la Gendarmerie nationale a intercepté, à Khenchla/5eRM, un narcotrafiquant en sa possession (91,55) kilogrammes de kif traité, alors que d'autres détachements ont saisi, à El Oued/4eRM et Oran/2eRM, (4.965) unités de différentes boissons*".

R. N.

FORCES DE L'ALTERNATIVE DÉMOCRATIQUE

Attachement à une période de transition

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Les Forces de l'Alternative démocratique ont réaffirmé, lundi à Alger, l'impératif d'aller vers une période de transition, pour concrétiser l'Etat de droit que le peuple revendique depuis le 22 février.

Dans un document sanctionnant les travaux de la rencontre des Forces de l'Alternative démocratique, ces derniers ont affirmé que "*les revendications pour une changement vers un Etat de droit impliquent la nécessité d'entrer dans une période de transition démocratique, pour gérer l'Etat dans une nouvelle logique, à travers un processus constitutif exprimant les aspirations du peuple algérien*".

A ce propos, les parties formant l'Alternative démocratique ont réitéré leur rejet de l'élection présidentielle proposée par le Pouvoir, et ce en adéquation avec les revendications "*du peuple algérien, appelant au changement radical qui consacre son entière souveraineté*". Les forces de l'Alternative, qui comptent des partis, des organisations et des syndicats, ont mis en avant leur attachement "*au départ des symboles du régime*", appelant à la constitution "d'*une justice indépendante*" et à l'adaptation "*des lois et des institutions avec les revendications populaires*".

Le processus constitutif préconisé par cette coalition, repose sur l'unité nationale, les libertés sous toutes leurs formes, le rejet de toutes lesformes d'intervention étrangère, la concrétisation de l'équilibre des pouvoirs et la non utilisation de la religion, du patrimoine et des symboles de la nation, à des fins politiques.

Dans ce cadre, les Forces de l'Alternative démocratique appellent à la concrétisation de l'alternance au pouvoir, à des élections régulières, à la mise en place des mécanismes de contrôle populaire sur les élus, à l'égalité entre tous les citoyens, et à l'annulation de toutes les lois discriminatoires entre les deux sexes.

Les Forces de l'Alternative démocratique comptent le Parti des travailleurs (PT), le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), le Front des forces socialistes (FFS), le Parti socialiste des travailleurs (PST), l'Union pour le changement et le progrès (UCP), le Mouvement démocratique et social (MDS), le parti pour la laïcité et la démocratie (PLD) et la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADDH).

Ont adhéré également à cette coalition, trois syndicats représentant le secteur de l'Education, à savoir le Syndicat national autonome des professeurs de l`enseignement secondaire et technique (SNAPEST), l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF) et le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF).

R. R.

ASSASSINAT DE MAURICE AUDIN

Les archives françaises déclassifiées

Les archives publiques françaises, relatives à la disparition de Maurice Audin, militant pour l'indépendance de l'Algérie, disparu en 1957 et mort sous la torture, seront ouvertes, selon un arrêté publié mardi, dans le Journal officiel de la République française. L'arrêté prévoit "l*a libre consultation (…) des archives publiques, relatives à la disparition de Maurice Audin, conservées aux Archives nationales, aux Archives nationales d'outre-mer, aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine et au Service historique de la Défense*". Le président français, Emmanuel Macron, avait reconnu officiellement en septembre 2018, la responsabilité de l'Etat français dans la disparition de Maurice Audin. Dans une déclaration remise à sa veuve, Josette Audin, le président Macron avait reconnu, "*au nom de la République française, que Maurice Audin avait été torturé puis exécuté ou torturé à mort, par des militaires français qui l'avaient arrêté à son domicile*".

R. N.

GHARDAÏA

Me Dabouz victime d'une agression à l'arme blanche

L'avocat et militant des droits de l'Homme, Me Salah Dabouz, a été victime avant-hier, lundi, d'une agression à l'arme blanche dans la wilaya de Ghardaïa.

L'avocat a été agressé à l'arme blanche, en début de soirée, par des individus cagoulés dans le quartier de Chouahin, à Ghardaïa, selon les propos d'un ami à lui, qui s'est chargé de le conduire aux urgences de l'hôpital Brahim Tirichine.

R. N.

EMBLÈME AMAZIGH

Deux détenus libérés

Deux jeunes en détention depuis des semaines, pour port du Drapeau amazigh, ont bénéficié lundi, d'une mesure de libération, ont annoncé leurs avocats respectifs. Il s'agit de Hakim Aissi, incarcéré depuis le 5 juillet à la prison de Sidi Athmane à Mostaganem, contre qui le procureur avait requis deux ans de prison ferme, et de Massil Djaha, mis aux arrêts depuis le 30 août à la prison de Batna.

R. N.

L'ANP RÉITÈRE SES POSITIONS:

"L'ère de la fabrication des présidents est définitivement révolue"

"L'ère des dictats et de la fabrication des présidents est définitivement révolue", a affirmé la revue El Djeich, dans son dernier numéro, dénonçant par la même certaines parties qui "tentent de semer des embûches dans le processus de dialogue, en faisant valoir la nécessité d'une période de transition, afin d'entraîner le pays dans le piège du vide constitutionnel".

PAR RIAD EL HADI

L'Edito d'El Djeich indique, qu'au moment où le peuple algérien, dans toutes ses composantes, a "approuvé" la démarche de sortie de crise de l'Armée, "*reposant sur le dialogue rationnel sans exclusive dans le cadre de la légalité constitutionnelle, certaines parties tentent de semer des embûches dans le processus de dialogue, en faisant valoir la nécessité d'une période de transition, afin d'entraîner le pays dans le piège du vide constitutionnel, dans une tentative d'abuser et de tromper l'opinion publique, interne et étrangère, en véhiculant des idées douteuses et empoisonnées*".

"*Elles semblent ignorer que l'ère des dictats et de la fabrication des présidents est définitivement révolue, comme l'a affirmé le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), en déclarant : quelques voix fourbes dont les intentions malveillantes sont bien connues, ayant vendu leur âme pour servir les intérêts de la bande et ceux de leurs maîtres, œuvrent par tous les moyens possibles, à entraver le travail de l'instance nationale de la médiation et du dialogue*", note la même source. Pour El Djeich, ces parties tentent notamment "*d'imposer des conditions irréalisables et des exigences rejetées dans leur totalité, notamment en faisant la promotion de l'idée de la négociation au lieu du dialogue et de la désignation plutôt que l'élection*". "*La détermination de notre Commandement militaire, à ce que notre armée se tienne aux côtés du peuple en vue de concrétiser le changement souhaité, d'encourager le dialogue rationnel et intègre afin d'aller rapidement vers des élections présidentielles transparentes, est un principe duquel notre Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, ne déviera pas*".

Nécessité d'organiser la présidentielle dans les plus brefs délais

La revue indique, en outre, que "*la phase que nous traversons nécessite de faire prévaloir la légalité constitutionnelle, à travers l'organisation d'élections présidentielles dans les plus brefs délais qui déboucheront sur l'élection d'un président de la République ayant le désir de servir le pays et le peuple, en toute sincérité*", précisant, toutefois, que ceci se fera "*loin de toute surenchère ou tentative d'imposer des conditions irréalisables, des dictats et de véhiculer des idées coloniales d'un autre âge, condamnées par l'Histoire et rejetées par le peuple*". Concernant les plans ainsi que les agissements de la bande et de ses maîtres, le général de corps d'Armée ajoute : "*Ces parties commencent à être démasquées, et nous avons des informations confirmées de leur implication que nous dévoilerons au moment opportun*", rappelle El Djeich, qui estime que "*les éléments de cette bande n'ont pas digéré leurs défaites successives et leur échec cuisant, dans leurs tentatives de surenchère et de dévoiement des revendications du peuple*". L'Edito considère que le peuple, dans toutes ses composantes, "*a énergiquement dévoilé cette bande et ses maîtres, leur donnant une leçon d'intégrité et de patriotisme et rejetant leurs propositions douteuses, ainsi que leurs idées empoisonnées*". "*Ces parties et leurs acolytes, qui conspirent contre l'institution militaire et s'emploient à semer le doute sur ses intentions et ses efforts, à travers certaines plumes mercenaires, certaines chaînes douteuses et partis rejetés par le peuple, n'ont d'autre argument que la critique et le dénigrement, dans le seul souci de concrétiser des intérêts étroits au détriment des intérêts suprêmes de la patrie, exprimant leurs doutes sur l'ANP, sur l'Instance nationale de médiation et de dialogue, sur les slogans brandis par le peuple lors de ses marches pacifiques, ainsi que sur l'appareil judiciaire*", souligne-t-on. La revue note, dans ce sens, que l'appareil judiciaire "*s'attelle, nuit et jour, à appliquer strictement la loi à l'encontre des corrompus, à travers le traitement de l'ensemble des dossiers, sans exception*", affirmant que la justice "*continuera d'appliquer la loi contre les corrompus, leurs complices et de combattre le mal sous toutes ses formes, dans tous les domaines et à tous les niveaux*".

R. E.

L'AUTORITÉ INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS

Les assurances de Zeghmati

RANIA NAILA

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a affirmé, mardi à Alger, que l'autorité indépendante en charge des élections aura pour mission, l'organisation et la surveillance de toutes les étapes du processus électoral, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats préliminaires. M. Zeghmati a fait savoir lors de la présentation du projet de loi organique relative à l'autorité indépendante en charge des élections, devant les membres de la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN, que "*toutes les prérogatives des autorités publiques, à savoir administratives en matière électorale, ont été transférées, en vertu de ce texte, à l'autorité indépendante en charge des élections*". "*Celle-ci aura le statut de personne morale et l'autonomie administrative et financière, et aura pour mission d'organiser, de surveiller le processus électoral et de superviser toutes ses étapes, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats préliminaires*", a-t-il précisé. Cette autorité "*aura toutes les prérogatives, qui étaient confiées à l'administration publique en matière électorale, et disposera de son propre budget de fonctionnement et des affectations destinées aux opérations électorales*", a encore indiqué le ministre, ajoutant qu'"*elle supervisera le processus électoral, à travers l'ensemble du pays et à l'étranger*". Il a souligné que ce projet de loi, composé de 54 articles, garantit la préparation et la tenue des élections "*dans la transparence, l'intégrité et l'impartialité*", expliquant que pour ce faire, l'Autorité procèdera à la tenue du fichier national du corps électoral et des listes électorales des communes et des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger, outre la réception et l'examen des dossiers de candidatures pour le poste du président de la République. Elle aura également pour mission, le contrôle du financement de la campagne électorale, a-t-il poursuivi. L'Autorité indépendante chargée des élections "*recevra toute requête, notification ou contestation*" relativement à l'élection, a-déclaré encore M. Zeghmati, affirmant en conclusion, que le projet de cette loi et les amendements relatifs à la loi électorale, "*s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation de l'approche du chef de l'Etat et des conclusions de l'Instance nationale de dialogue et de médiation (INDM)*".

R. N.

IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE

La lourde chute de Tliba

Le Bureau de l'APN, réuni lundi, a examiné la demande du ministre de la Justice, garde des Sceaux concernant l'activation des procédures de "levée de l'immunité parlementaire" du député Baha-Eddine Tliba, conformément aux dispositions de l'article 127 de la Constitution, afin de permettre à la justice d'exercer ses fonctions constitutionnelles, indique un communiqué de l'APN.En application des dispositions de l'article 72 du règlement intérieur de l'APN, le Bureau a soumis la demande du ministre de la Justice, garde des Sceaux, concernant l'activation des procédures de "levée de l'immunité parlementaire" à la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés, pour l'élaboration d'un rapport à soumettre au bureau avant de le présenter aux députés pour trancher l'affaire à huis clos, précise le communiqué. Selon certaines sources, il sera poursuivi sur des soupçons de financement occulte de la campagne électorale du président de la République déchu, Abdelaziz Bouteflika.

Il est également reproché au député, des financements occultes lors des élections législatives et locales de son parti, le Front de Libération nationale.

R. N.

PROJETS DE LOI RELATIFS AU RÉGIME ÉLECTORAL ET À L'AUTORITÉ DES ÉLECTIONS

L'APN reprend ses travaux aujourd'hui

Le projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique relative au régime électoral et le projet de loi organique relatif à l'Autorité nationale indépendante des élections, seront au menu de la séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), d'aujourd'hui mercredi, a indiqué, hier mardi, un communiqué de l'APN.

Pour rappel, le Conseil des ministres réuni, lundi, sous la présidence du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, avait adopté ces deux textes de loi.

SURETÉ NATIONALE

Bensalah opère un grand lifting

Le chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah, a procédé, lundi, à un mouvement touchant aux cadres supérieurs de l'administration centrale de la DGSN. Selon le communiqué de la présidence, 11 postes ont été touchés par ce mouvement. La veille, soit dimanche, un large mouvement a aussi touché les Suretés de wilayas. En effet, ce mouvement de grande ampleur a concerné pas moins de 40 chefs de Sureté de wilayas.

R. N.

RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI OPEP-NON OPEP

Arkab jeudi à Abu Dhabi

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, prendra part jeudi prochain aux travaux de la 16e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi Opep-non Opep (JMMC) qui se tiendra à Abu Dhabi (Emirats arabes unis), a indiqué lundi un communiqué du ministère.
Cette réunion sera consacrée à l'analyse de la situation du marché pétrolier international et de ses perspectives à court et moyen termes, ainsi que l'examen des niveaux de conformité des ajustements de production par rapport aux engagements tenus par les pays membres de l'Opep et les pays participants non membres de l'Organisation, a expliqué la même source.
A rappeler que le JMMC est composé de sept pays membres de l'Opep (Algérie, Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Irak, Koweït, Nigeria et Venezuela) et de deux pays non membres de l'Opep (Russie et Kazakhstan).

DÉPASSEMENTS CONTRE L'ENVIRONNEMENT

Le temps des sanctions

L'Inspecteur général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Abdelhalim Adjiri a mis l'accent, lundi à Alger, sur l'impératif de prendre "*les mesures coercitives nécessaires*" pour faire face aux dépassements à l'encontre de l'environnement et s'assurer de "*la conformité*" des entreprises industrielles aux normes fixées par la réglementation.
Présidant une réunion avec les inspecteurs des 14 wilayas côtières, M. Adjiri a indiqué qu'"*en dépit du travail effectué sur terrain par le ministère de l'Intérieur en coordination avec les différents secteurs, il existe encore des points noirs et des déversements de liquides polluants à travers différentes wilayas du pays, ce qui constitue un danger pour la santé du citoyen et pour son environnement*", soulignant l'impératif de "*prendre les mesures coercitives nécessaires en vue de faire face à ces dépassements à l'encontre de l'environnement et du citoyen*".
Il a prôné, dans ce sens, la nécessité de "*veiller en permanence à la conformité des entreprises industrielles au respect aux normes fixées par la réglementation en vigueur*", mettant l'accent sur l'impérative coordination entre les différents intervenants afin d'atteindre les objectifs tracés "*dans les plus brefs délais*".
Soulignant que le ministère de l'Intérieur s'attèle à "*réunir les conditions nécessaires*" permettant de préserver la santé du citoyen et la propreté de son environnement, M. Adjiri a affirmé que ce dossier constituait "*une priorité absolue*" car il s'agit, a-t-il dit, d'un "*service public par excellence*".
Il a rappelé, dans ce sens, les mesures prises par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour la protection de l'environnement des différents risques de pollution, notamment la création de cellules de veille au niveau local afin de "*traiter les situations et contrôler les causes de pollution provenant des entreprises industrielles*".

R. N.

COMPLEXE EL-HADJAR

Des mesures pour renforcer l'approvisionnement en minerai de fer

Plusieurs mesures ont été décidées pour renforcer, à partir de lundi, l'approvisionnement en minerai de fer du complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba).

PAR RIAD EL HADI

C'est ce qu'a annoncé le ministère de l'Industrie et des Mines, dans un communiqué.
Lors d'une réunion présidée dimanche par la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamila Tamazirt, et regroupant les responsables des groupes Imetal, Sider Annaba et Manal ainsi que les représentants du ministère des Transports et des Travaux publics, il a été notamment décidé la mise en place, dès lundi, des moyens et de la logistique nécessaires pour augmenter la cadence des approvisionnements du complexe en minerai de fer à partir des mines d'Ouenza et Boukhadra et constituer les stocks pour alimenter le complexe. Les participants à la réunion ont également décidé le renforcement des moyens de transport par la contribution de la SNTF et tendre vers une navette de 4 rames/j et la SNTR, à raison de 50 camions/j, pour acheminer le minerai de fer vers le complexe et maintenir des niveaux de stocks adéquats. Cela permettra de régler les problèmes liés à l'accès au niveau des mines de Ouenza et Boukhadra et aménagement d'espaces supplémentaires de stockage au niveau du complexe.
A cet effet, un comité de suivi, regroupant tous les intervenants, a été mis en place pour prendre en charge les aspects liés à l'approvisionnement en minerai de fer, le transport et la mise en place de la logistique nécessaire au niveau du complexe et des mines. Le comité mettra en place un dispositif de suivi des stocks de minerai pour éviter des situations similaires, souligne le ministère. Après "*six jours d'arrêt, dû à la baisse de stocks de fer brut à un niveau ne permettant pas la poursuite de son activité, suite à des problèmes techniques, le haut fourneau du complexe Sider El-Hadjar a été remis en marche dimanche après l'acheminement de minerai de fer vers le complexe qui atteindra les 120.000 t dans la première phase*", rappelle la même source. Ainsi la réunion, qui a permis de faire le point de situation qui prévaut dans le complexe, a dégagé une feuille de route qui offre une prise en charge réelle et effective de tous les aspects permettant un niveau de production optimale pour le complexe. La ministre a insisté sur "*l'importance du complexe El-Hadjar pour l'économie nationale, en rappelant les efforts consentis par les pouvoirs publics pour la modernisation et la réhabilitation de ces installations dont la sauvegarde requiert une collaboration étroite entre les différents intervenants pour le bon fonctionnement de ce complexe*", indique la même source.

R. E.

L'AVEU DU MINISTRE DE LA SANTÉ

Le service civil "comporte des insuffisances qu'il faut corriger"

PAR ROSA CHAOUI

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a affirmé que "*le service civil comporte des insuffisances qu'il faut corriger*", annonçant, dans ce sens, une nouvelle stratégie du secteur pour inciter les médecins spécialistes à travailler dans le Sud et les Hauts-Plateaux.
Intervenant à la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Miraoui a indiqué que "*le service civil, comme il est conçu, a montré ses limites et comporte des insuffisances qu'il faut corriger*", annonçant que son secteur est en train d'élaborer, dans ce sens, une "*nouvelle stratégie*" avec d'autres secteurs, pour permettre d'avoir des "*solutions radicales*" visant à inciter les médecins spécialistes à travailler dans ces régions dans de meilleures conditions notamment à travers des "*mesures financières*". "*Ce chantier va permettre de prendre des décisions visant à couvrir les ressources humaines dans ces régions*", a-t-il assuré.
Concernant la coopération avec d'autres pays étrangers pour la couverture médicale de certaines régions du pays, il a indiqué que cette coopération permet de prendre en charge les régions où il y a un manque de médecins algériens, annonçant l'élargissement dans d'autres wilayas, de cette coopération avec les missions médicales cubaines et chinoises. Miraoui a annoncé également que l'Agence nationale du médicament "*vient d'être créée dans la nouvelle loi de santé et commencera à travailler, dès janvier 2020*", ajoutant qu'elle aura "*toute autonomie*" et disposera de "*tous les moyens humains et matériels pour remplir sa tâche et mission de réguler le marché*".

R. C.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Mettre un terme aux perturbations

PAR RAYAN NASSIM

La cellule de veille et de suivi de la disponibilité des médicaments a pris des mesures afin de mettre un terme aux perturbations touchant le marché des produits pharmaceutiques, indique lundi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.
"*La cellule de veille et de suivi de la disponibilité des médicaments, regroupant les représentants du ministère de la Santé et ses partenaires, a poursuivi ses travaux par la tenue de sa réunion hebdomadaire le 8 septembre 2019 pour la disponibilité des produits pharmaceutiques sous tension ou en rupture au niveau des officines de pharmacie*" et la présentation d'une feuille de route "*pour identifier les priorités et les urgences*", précise la même source. Il a été décidé, à l'issue de la réunion, de "*maintenir les réunions hebdomadaire de la cellule de veille jusqu'à la fin des perturbations du marché du médicament, de garantir la reconstitution des stocks de sécurité avec un suivi mensuel des quantités de médicaments produits localement, et le suivi de l'exécution des programmes d'importation avec les déclarations et planning de livraison*".
La cellule de veille a décidé aussi de procéder au "*contrôle et inspection de la chaîne de distribution du médicament et des pratiques commerciales (action intersectorielle) pour le renforcement de la disponibilité*".

R. N.

FOIRE INTERNATIONALE DE DAMAS

Opération de promotion du potentiel algérien à l'export

En dépit de la guerre civile et de l'anarchie régnant sur le plan politique et économique de la Syrie, l'organisation de cette édition de la Foire internationale de Damas aura permis aux participants et exposants algériens de faire connaître leurs produits et, surtout, tisser des relations d'affaires et de coopération gagnant-gagnant avec des industriels et entrepreneurs locaux.

PAR AMAR AOUIMER

L'Algérie a participé à la 61e édition de la Foire internationale de Damas qui s'est déroulée du 28 août au 6 septembre au Centre des expositions de Damas en Syrie.
Cet événement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme officiel annuel du ministère du Commerce, relatif à la participation algérienne aux foires et salons à l'étranger au titre de l'année 2019.
Il est à noter que l'Algérie participe pour la première fois à la Foire internationale de Damas après sa réouverture il y a deux années, sachant que l'Algérie a déjà pris part à cette foire en 2011.
Le pavillon algérien a regroupé sept entreprises issues de plusieurs secteurs encadrés par l'Algex et la Safex (société algérienne des foires et exportations) exposant plusieurs produits, à savoir les textiles, moteurs électriques, batteries, carreaux céramiques, tubes pvc, pompes, agroalimentaires et les couvertures.
Bouadma Boualem a été le représentant de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) au niveau de cette foire ayant pour mission l'assistance et la mise en relation d'affaire ainsi que la promotion du potentiel algérien à l'export.
Durant la journée du 28 août 2019, cette édition a été inaugurée par le Premier ministre Syrien Aimad Khamis en présence de plusieurs ambassadeurs et d'importantes personnalités étrangères.
Cette manifestation économique et commerciale a vu la participation de 3.600 entreprises de 38 pays répartis sur une surface d'exposition de 100.000 m² dans l'enceinte de la nouvelle ville des expositions moderne, ajoute cette même source.
Du 29 au 31 août, la Foire internationale de Damas a reçu ses visiteurs locaux, arabes et étrangers pour assister aux différentes activités culturelles, économiques et artistiques.
Selon le directeur de l'établissement général des Foires et des marchés internationaux, Ghassan Fakyani, la Foire internationale de Damas a connu un grand afflux de visiteurs atteignant le nombre de 132.000 visiteurs.
Le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, en coopération avec l'Etablissement général des Foires et des marchés internationaux a rendu hommage à 98 parties regroupant tous les pays, dont l'Algérie, qui participent officiellement à cette 61e édition de la Foire internationale de Damas.
De même, la Foire a connu dans son 4e jour la tenue de la 3e Rencontre des hommes d'affaires syro-russes pour examiner les perspectives de l'investissement, l'échange économique et commercial entre les deux pays et les moyens de les développer, poursuit l'Algex.
En marge de cette foire, la 19e session du Salon al-Bassel pour l'innovation et l'invention avait été lancée dans la cité des Foires avec la participation de 827 inventeurs, organisée par le ministère du Commerce intérieur et de la Protection du consommateur, en coopération avec la haute Commission de recherche scientifique, la Commission de l'excellence et de la créativité et l'Association des inventeurs industriels.

A. A.

CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Nécessaire réorganisation et révision des statuts

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a affirmé que la révision des statuts, dispositions et mesures réglementaires de l'activité des Chambres de commerce et d'industrie (CCI), constitue désormais "*un impératif*", dicté par les mutations économiques que vit le pays.
Dans son allocution d'ouverture d'une rencontre nationale avec les présidents des Chambres de commerce et d'industrie (CCI), Djellab a souligné que le secteur "*connaît parfaitement les difficultés qui entravent l'activité des CCI au niveau local, et celle de la Chambre Algérienne de commerce et d'industrie (Caci), notamment en ce qui concerne les statuts et dispositions règlementaires*".
Tous ces points ont été inscrits au planning de travail, issu du programme d'action du ministère, lequel abritera des rencontres régionales visant à se rapprocher davantage des CCI et à écouter leurs préoccupations.
Le ministre s'attelle en coordination avec les présidents des CCI à examiner plusieurs questions, dont l'actualisation des statuts et dispositions réglementaires inhérentes aux structures, ressources humaines et moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de l'activité des chambres, en sus de l'exploitation des technologies de l'information dans le développement des activités des CCI et leur adaptation au développement enregistré dans le domaine numérique. "*Nous avons pleinement conscience que l'absence d'une stratégie, aux contours clairement définis, empêche les chambres de commerce de s'acquitter de leur rôle et de concrétiser les projets des opérateurs*", a poursuivi Djellab, soulignant que le secteur œuvre à assurer un climat de transparence et d'ouverture, avec l'intensification des opportunités d'investissement pour conférer plus d'attractivité aux CCI et renforcer leur rôle dans l'économie nationale.
Le ministère du Commerce et les présidents des CCI s'attellent à élaborer une stratégie spéciale et une feuille de route définissant le fonctionnement de ces établissements qui constituent une soupape de sécurité pour l'opérateur économique algérien. Le rôle du secteur consiste à travailler conjointement avec ces chambres, dans le cadre du dialogue et de la concertation, afin de créer un climat permettant de surpasser les difficultés et obstacles qui se dressent devant la forte volonté de préserver et de développer les acquis institutionnels, a-t-il soutenu.
Lors de cette rencontre, le ministre a présenté les orientations stratégiques du secteur relatives au programme spécial élaboré au niveau du ministère, avec l'implication de l'ensemble des opérateurs économiques.
Pour Djellab, "*les efforts du Gouvernement visant la protection et le soutien de la production nationale, l'accompagnement de l'opérateur économique et l'allègement des procédures administratives constituent les principaux axes de ce programme*".
"*La conjoncture actuelle exige d'assurer la disponibilité des marchandises et des services*", *et ce à travers une coordination étroite entre tous les acteurs, afin de garantir la sécurité économique et de préserver le pouvoir d'achat des citoyens*", a-t-il poursuivi.
Outre leur rôle dans l'information, la communication, la formation, l'accompagnement des opérateurs économiques et la mise en place des facilitations nécessaires, Djellab a dit que "*les chambres de Commerce et d'Industrie occupent une place qui les habilite à assumer un rôle institutionnel essentiel dans la relance du développement, la mobilisation des intervenants et la dynamisation de l'activité industrielle et commerciale*".
L'impulsion de cette dynamique, a-t-il estimé, est à "*même d'encourager tous les acteurs, en l'occurrence les chefs d'entreprises et les hommes d'affaires, à poursuivre leurs actions visant à consolider la place des produits algériens, à assurer leur disponibilité sur les marchés nationaux et leur promotion sur les marchés extérieurs*".
Le ministre du Commerce a rappelé "*la vision prospective du secteur sur les court et moyen termes visant la consolidation de la place de l'entreprise algérienne sur le marché national et leur accompagnement en vue d'investir les marchés extérieurs*".

R. E.

OUARGLA, WILAYAS DU SUD ET DES HAUTS-PLATEAUX

92 milliards DA pour la viabilisation des lotissements sociaux

Dimanche dernier à Ouargla, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, a affirmé que 92 milliards de dinars ont été alloués pour la viabilisation des lotissements sociaux au niveau des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux.

PAR BOUZIANE MEHDI

Kamel Beldjoud a en effet affirmé en marge d'une visite d'inspection de deux jours dans la wilaya d'Ouargla, que le gouvernement a consacré une enveloppe estimée à plus de 92 milliards dinars pour prendre en charge l'opération de viabilisation de tous les lotissements sociaux au niveau des wilayas du Sud du pays et des Hauts- Plateaux.

Selon l'*APS*, le ministre a précisé que cette opération concerne essentiellement l'ouverture des voiries, la réalisation des réseaux divers (AEP, assainissement, électricité et gaz) pour permettre aux citoyens ayant bénéficié de décisions d'affectation de parachever les procédures relatives à la construction de leurs habitations à travers 362.000 parcelles de terrain destinées à l'auto-construction, dont 20.000 parcelles ont été créées dans la wilaya d'Ouargla, et dans le même sillage, il a fait savoir que l'État intervient en accordant, aux personnes éligibles à ce programme d'habitat, une aide fixée à 1.000.000 DA pour les citoyens éligibles résidants dans les wilayas du Sud et 700.000 DA pour les citoyens des wilayas des hauts plateaux.

Ayant annoncé auparavant l'attribution d'un nouveau quota supplémentaire de logements de 1.500 unités (logements promotionnels aidés -LPA) et 1.000 autres de type logements publics locatifs (LPL) en faveur du projet de la nouvelle ville de Hassi Messaoud (80 km à l'est d'Ouargla), M. Beldjoud a annoncé, en outre, l'attribution d'un nouveau quota de 600 aides destinées à l'habitat rural et un programme de 750 logements promotionnels aidés (LPA), ainsi que 2,6 milliards DA pour les travaux d'aménagement au profit de la wilaya d'Ouargla.

Le ministre a, durant sa visite, inspecté plusieurs chantiers en cours de réalisation au niveau de la commune d'Ouargla, dont le projet d'un CEM au quartier Ennasr, le projet des 1.600 logements sociaux, un groupement scolaire, une polyclinique, le pôle urbain d'Aïn el-Beida, une cité universitaire de 1.000 lits, un projet de 300 logements de l'Agence de l'amélioration et de développement de logement (AADL), un groupement scolaire dans le nouveau pôle urbain 27 février 1962, en plus d'un projet confié à l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) en charge du programme LPP (logement promotionnel public) à Ouargla.

Le ministre a, au cours de sa tournée, écouté les doléances exprimées par les citoyens de la région concernant notamment le retard en matière de l'attribution des logements sociaux, du programme de l'AADL, et les travaux d'aménagement extérieur.

Avant d'achever sa visite par une réunion de travail tenue à huis clos avec des cadres de son secteur, M. Beldjoud a affirmé l'engagement de son département ministériel en coordination avec les autorités locales à "*tout mettre en œuvre pour remédier progressivement aux lacunes enregistrée*".

B. M.

BOUMERDES, VOIE D'ÉVITEMENT DE LA VILLE

Accélération des travaux du projet pour une réception fin 2020

Des actions sont en cours en vue de l'accélération des travaux du projet de la voie d'évitement de la ville de Boumerdes et sa réception vers la fin 2020, afin de mettre un terme aux bouchons durant la période estivale, a annoncé la direction des Travaux publics de la wilaya.

Cette voie d'évitement de la ville de Boumerdes, devant relier sur 10 km la région de Benyounes dans la commune de Zemmouri à la RN 24 via la route Ellouz, à l'entrée sud-est de la ville, a fait l'objet d'une visite d'inspection du wali.

Selon les explications fournies sur place, le projet qui comprend deux viaducs et deux échangeurs principaux a bénéficié d'une enveloppe estimée à six milliards DA. Il vise principalement à mettre un terme aux bouchons au niveau de la ville de Boumerdès, en période estivale notamment, tout en facilitant l'accès vers son littoral.

Le projet, lancé en chantier en mars 2018, enregistre une cadence de travail jugée acceptable par le wali, qui a estimé que sa "*mise en service devrait ouvrir d'importantes perspectives pour la localité et toute la région environnante*".

Le chef de l'exécutif a procédé, à l'occasion de cette visite, au lancement, à partir de Si Mustapha (est du chef lieu de wilaya), des travaux de confortement et réhabilitation d'un axe de 18 km de la RN12, enregistrant un état de dégradation extrême (dans les deux sens), à l'origine d'importants désagréments causés à ses usagers, notamment des accidents.

Cet axe routier, à voie double (l'une menant vers Alger et l'autre vers Tizi-Ouzou), relie sur une distance de plus de 18 km les communes de Si Mustapha et Bordj-Menaïel.

"*Sa réception est programmée pour la fin 2019*", a-t-on indiqué sur place au wali, signalant la dotation d'une enveloppe de 169 millions DA pour sa réalisation.

Un fois réceptionné, ce projet relancé dimanche par le wali après un arrêt d'un mois, dû notamment à l'absence de contrôle et de suivi des travaux, il sera procédé au lancement d'une 2e opération pour la réhabilitation d'un 2e tronçon de cette même RN12, en partant de la commune de Bordj-Menaïel vers celle de Naciria, jusqu'aux frontières administratives avec Tizi-Ouzou.

"*La décision de réhabilitation de cette route vitale fait suite au constat de l'état de dégradation extrême de nombreux de ses axes, ayant fait l'objet de nombreuses requêtes des citoyens*", a souligné M. Yahiatene à l'occasion, annonçant la programmation d'un autre tronçon de cette voie à la réhabilitation pour parachever la réfection de la totalité de cette route dans son axe traversant Boumerdès.

Durant ces deux dernières années, la wilaya a bénéficié d'un nombre de projets routiers d'importance, à leur tête le projet de dédoublement de l'évitement reliant la ville de Boumerdes à la RN 5 et sa sécurisation, à travers la réalisation d'un échangeur principal (sur la RN5) devant permettre de rallier la ville à partir de différentes directions.

Selon les objectifs qui lui ont été fixés, la mise en service de ce projet affecté d'un montant de plus de 900 millions de DA, permettra la fluidification du trafic routier au niveau de toutes les entrées de la ville de Boumerdes, particulièrement celles situées dans sa zone Est.

APS

TIZI-OUZOU

Création d'une zone d'extension touristique à Tala-Guilef

Une nouvelle Zone d'extension touristique (ZET) sera créée d'ici la fin de l'année en cours au lieu dit Tizi-Oudjaboub, limitrophe du site touristique de Tala-Guilef.

Cette nouvelle aire d'une superficie de 118 hectares, située à 1,800 mètres d'altitude, n'abritera pas moins d'une douzaine de structures touristiques, dont des complexes et centres sportifs de haut niveau.

La nouvelle ZET, distante de près de 3 kilomètres du site touristique de Tala-Guilef, permettra de "*le valoriser encore d'avantage et promouvoir le tourisme climatique*" au niveau de la wilaya, a soutenu Rachid Ghedouchi.

Initialement prévu aux abords même du site de Tala-Guilef, "*le projet a été délocalisé vers ce nouvel emplacement par soucis de préservation des cèdres millénaires du parc national du Djurdjura*", a-t-il précisé.

Par ailleurs, le complexe touristique El Arz, situé au cœur du site de Tala-Guilef, en travaux depuis 2015 dans le cadre de l'opération de modernisation des six hôtels publics de la wilaya, ne sera réceptionné qu'en 2020 pour cause de "*retards*" enregistrés dans l'avancement des travaux.

TISSEMSILT

Nettoiement et curage du réseau d'assainissement

L'unité de l'Office national d'assainissement (Ona) a lancé dernièrement à Tissemsilt une vaste campagne de nettoiement et de curage du réseau d'assainissement afin de protéger le chef-lieu de wilaya des risques des inondations dues aux pluies et orages en cette saison estivale.

Cette campagne porte sur des actions de curage et de nettoiement des avaloirs et des canalisations d'assainissement et plusieurs points noirs ont été recensés par l'unité précitée.

Cette opération qui se poursuivra tout au long de l'été verra la mobilisation des agents exerçant aux centres et secteurs relevant de l'Ona et assurera un contrôle permanent de la situation du réseau d'assainissement, des avaloirs et des canalisations de drainage d'eaux pluviales à travers la ville.

Le même responsable a annoncé que cette campagne devra ensuite toucher les autres grandes agglomérations dont Theniet El Had, Lardjam, Bordj Bounaama et Khémisti afin d'enrayer les points noirs recensés dans la région.

Parallèlement à cette initiative, l'unité a lancé des actions de sensibilisation par le biais de la station régionale de la radio et de réunions de sensibilisation pour exhorter les citoyens à préserver la propreté des avaloirs et des canaux de drainage des eaux de pluies.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme préventif qui intervient en exécution aux instructions du directeur général de l'Ona pour éliminer les points noirs afin de bien préparer la saison estivale et de protéger les villes du danger des orages et pluies de saison en été.

APS

SOUK-AHRAS, EAUX SOUTERRAINES DANS LA WILAYA

La plus importante source d'approvisionnement en eau potable

Les eaux souterraines constituent une des plus importantes sources d'approvisionnement en eau potable des communes et mechtas de la wilaya dans la wilaya de Souk Ahras.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a indiqué, lundi dernier, la Direction locale des ressources en eau, expliquant que les eaux souterraines alimentent en eau potable 14 des 26 communes de la wilaya qui comprend plus de 80 puits situés entre les communes de Ouilen et Bir-Bouhouche passant par Taoura.

Cinq (5) puits profonds ont récemment été réalisés pour approvisionner les communes de Lakhadara, Aïn-Zana, Aïn-Soultan et M'daourouch en eau potable, ainsi qu'un réseau de 135.000 mètres linéaires de canalisation traversant 10 communes, a souligné la direction des ressources en eau, détaillant à l'*APS* que ces puits, alimentés en eaux souterraines renforcent l'approvisionnement en eau potable (AEP) des habitants des communes et mechtas, en particulier celles situées loin des barrages, entre autres Aïn-Soultan, Oum-Laâdayem, Bir-Bouhouche, mais aussi les communes frontalières telles que Lemrahna, Lahdeda, Sidi-Fradj et Lakhdara.

Dans l'attente du parachèvement du barrage d'Oued-Djedra, qui constitue une ressource essentielle pour la récupération des eaux souterraines, plusieurs communes et mechtas sont alimentées essentiellement des eaux souterraines a ajouté la même direction à l'*APS*, indiquant que neuf réservoirs ont été réalisés dans plusieurs régions de la wilaya avec une capacité de stockage de 3.300 m³, dont un réservoir à M'daourouch totalisant 1.000 m³, un autre à Oum Laâdayem avec 500 m³, un troisième à Taoura avec 500 m³ et aussi à Aïn-Zana avec 300 m³.

Dans le cadre du programme de développement, la wilaya de Souk-Ahras a bénéficié d'un projet de réalisation de trois nouveaux barrages, a annoncé la même direction, précisant qu'il s'agit, entre autres, du barrage d'Oued-Djedra (35 millions m³), dont le taux de réalisation a atteint 75 %, d'Oued Mellag (156 millions m³) pour fournir de l'eau industrielle au complexe de transformation du phosphate à Oued Kebarit, et de l'eau potable aux habitants des communes de Ouanza et Laâouinet (Tébessa).

B. M.

KHENCHELA, CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE

580.000 quintaux de céréales collectés

Depuis le lancement de la campagne moisson-battage de cette saison agricole, une quantité de plus de 580.000 quintaux (qx) de céréales, tous types confondus, a été collectée dans la wilaya de Khenchela, a indiqué le directeur local de la Coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS), Alaoua Zouraghi, affirmant à l'*APS* que la quantité collectée à ce jour dépasse le double de celle collectée l'année précédente, où la récolte a atteint 270.000 qx de différentes variétés de céréales, soulignant qu'une collecte prévisionnelle de 700.000 qx de céréales est attendue cette année dans la wilaya de Khenchela, au terme de la campagne moisson-battage.

Le même responsable a précisé que depuis le lancement de la campagne de récolte, 337.000 qx de blé dur, 18.000 de blé tendre et 225.000 qx d'orge ont été collectés à travers 8 points de collecte implantés en plein air, dont 3 points dans les localités Sud de la wilaya et 5 points dans la région Nord.

Dans la localité Begaga la mise en exploitation d'un nouveau silo, doté d'une capacité de stockage de 300.000 qx, a contribué à l'augmentation de la capacité globale d'ensilage dans la wilaya de Khenchela durant cette saison agricole à raison de 600.000 qx, outre l'allégement de la pression exercée auparavant sur les autres entrepôts de collecte répartis à travers plusieurs régions, a fait savoir l'*APS*, ajoutant qu'un centre de collecte a été ouvert dans la localité de Begaga pour accueillir la récolte céréalière des wilayas de Guelma, Oum el-Bouaghi et Souk- Ahras qui enregistrent un déficit en matière de stockage et où une production céréalière record a été enregistrée au titre de l'actuelle saison agricole.

APS

EL-TARF

Raccordement aux réseaux d'électricité et gaz à 100 % à fin 2019

La concession de distribution de l'électricité et du gaz d'El-Tarf peut s'enorgueillir de l'achèvement à 96,07 % des travaux de raccordement des foyers de cette wilaya au réseau d'alimentation en électricité et à 88 % pour celui du gaz naturel. Pas moins de 7.500 foyers ont bénéficié d'un raccordement au réseau d'alimentation en électricité dans la wilaya d'El-Tarf, le reste, soit quatre périmètres, localisés dans la commune de Bougous, et ont été retardé en raison de la défaillance des entreprises désignées préalablement.

Ceux ayant trait au raccordement au réseau de distribution publique du gaz naturel, qui ont touché à ce jour 5.000 foyers, seront, quant à eux finis achevés la fin du mois de septembre prochain.

Lors de cette cérémonie l'accent a été mis également sur les résultats obtenus en matière de raccordement aux réseaux d'alimentation en électricité et du gaz de ville, ce qui a permis de faire profiter de cette précieuse énergie des zones enclavées et reculées dans cette wilaya frontalière.

BATNA

Renouvellement et extension du réseau de distribution d'eau potable

Un montant de 200 millions de dinars a été alloué pour le renouvellement et l'extension du réseau de distribution d'eau potable au niveau de cinq communes de la wilaya de Batna, a annoncé, jeudi 15 août, le ministre des Ressources en eau, Ali Hamam.

Au cours d'une conférence de presse, organisée au siège de la wilaya de Batna dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection, le ministre a affirmé que cette opération, financée par le Fonds national de l'eau (FNE), est destinée au renouvellement et à l'extension du réseau d'eau potable des communes de Oued el-Ma, Djezar, Timgad, Theniet el-Khorchef et Taxlent.

Auparavant, le ministre des Ressources en eau avait également procédé à l'inauguration du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable des communes de Chemora et Aïn-Yagout à partir du barrage de Koudiet-Lemdouar et ce, en présence du secrétaire général de la wilaya et des autorités civiles et militaires de la commune d'Aïn-Yagout.

Sur place, le ministre a affirmé que ce projet, dont le coût de réalisation a dépassé 700 millions de dinars, intervient suite à l'extension de la station de traitement des eaux du barrage de Koudiet-Lemdouar en vue de porter sa capacité à 200.000 m³ par jour.

Selon les explications fournies au ministre, le volume de production d'eau potable dans la wilaya de Batna est de l'ordre de 215.000 m³ par jour, dont 83% sont destinés à alimenter quotidiennement la population de la wilaya.

S'agissant de la commune de N'gaous, des études seront lancées prochainement afin d'améliorer la qualité de l'eau potable au niveau de cette localité.

APS

MIDI LIBRE
N° 3789 | Mercredi 11 septembre 2019

CORÉE DU NORD

Nouveau tir de 2 "projectiles"

La Corée du Nord a tiré mardi deux nouveaux "projectiles", quelques heures après avoir proposé aux états-Unis de reprendre fin septembre les négociations sur son programme nucléaire, au point mort depuis février.

Les deux "projectiles" ont été lancés mardi à l'aube depuis la province de Pyongan du Sud, dans le centre du pays, en direction de la mer du Japon, a indiqué l'état-major sud-coréen, sans plus de précisions. Le terme "projectile" est habituellement employé par l'armée sud-coréenne pour qualifier des missiles à courte portée nord-coréens. Ce nouvel essai d'armes est intervenu quelques heures après que le régime nord-coréen eut affirmé être prêt à reprendre les négociations avec Washington. Celles-ci sont au point mort depuis février, quand Donald Trump et Kim Jong Un avaient échoué à trouver un accord sur la dénucléarisation nord-coréenne. "*Nous voulons nous retrouver en face-à-face avec les Etats-Unis fin septembre, à une date et en un lieu dont nous pouvons convenir*", a déclaré la vice-ministre nord-coréenne des Affaires étrangères Choe Son Hui dans un communiqué diffusé lundi par l'agence de presse officielle *KCNA*.

La période évoquée par Pyongyang coïncide avec l'Assemblée générale annuelle des Nations unies, qui se tient la dernière semaine de septembre à New York et réunit des dirigeants du monde entier. Mais il n'est pas encore clair si une rencontre entre le négociateur américain Stephen Biegun et ses homologues nord-coréens pourrait avoir lieu à cette occasion.

"*Je dis toujours qu'il est bon de se rencontrer, voyons ce qui va se passer*", a répondu Donald Trump, interrogé par la presse sur l'offre nord-coréenne. Il a saisi l'occasion pour souligner une fois de plus sa "*très bonne relation*" avec le numéro un du régime nord-coréen. Interrogé par l'*AFP*, le département d'État américain a assuré n'avoir aucune réunion à annoncer à ce stade. Mais l'administration Trump a multiplié les appels à la relance des pourparlers. Stephen Biegun, dont les entretiens avec ses homologues nord-coréens se comptent sur les doigts des deux mains depuis sa nomination il y a près d'un an, avait ainsi exhorté vendredi Pyongyang à cesser de faire "*obstacle*" aux négociations avant qu'il ne soit trop tard.

"*Nous avons fait clairement savoir à la Corée du Nord que nous sommes prêts à discuter dès qu'ils nous feront signe*", avait répété l'émissaire américain, proposant de "*lancer un cycle intensif de négociations*". De son côté, le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo avait dit dimanche avoir "*bon espoir d'un retour à la table des négociations dans les prochains jours ou semaines*". Après une dangereuse montée des tensions, les deux pays ont entamé un dialogue inédit depuis la rencontre historique de Donald Trump et Kim Jong Un en juin 2018 à Singapour. Mais leur deuxième sommet, en février à Hanoï, s'est soldé par un échec: le président américain a refusé de commencer à lever les sanctions en échange d'un simple début de désarmement nucléaire proposé par le dirigeant nord-coréen.

Les négociations sont depuis à l'arrêt, malgré l'annonce d'une relance imminente faite par les deux hommes lors d'un troisième entretien plus improvisé, fin juin à la frontière entre les deux Corées. Depuis juillet, Pyongyang a au contraire multiplié des tirs de missiles de courte portée, qualifiés de "*provocations*" par des responsables américains - même si Donald Trump s'est montré nettement plus conciliant. Et l'Onu a confirmé début septembre que la Corée du Nord poursuivait son programme d'armement nucléaire tout en se soustrayant aux sanctions. Les autorités nord-coréennes ont aussi haussé le ton, protestant contre les manoeuvres militaires conjointes entre Washington et Séoul qui se sont déroulées en août, et dénonçant la position des états-Unis, qui affirment ne vouloir lever des sanctions qu'en échange d'une dénucléarisation définitive. Mais Stephen Biegun a fait miroiter vendredi aux Nord-Coréens "*des mesures immédiates*" qui pourraient être prises en cas d'avancées dans les négociations, afin de tourner la page de "*l'hostilité et de la méfiance*". Lundi, Choe Son Hui a de nouveau invité Washington à présenter "une stratégie acceptable" lors d'une éventuelle prochaine rencontre, sous peine de mettre en péril le processus diplomatique. "*Nous aurons une idée du sérieux de ces discussions si les Nord-Coréens*" envoient "*aussi des experts du nucléaire, de l'économie, des sanctions, des questions juridiques ou liées à la paix*", et pas seulement des responsables politiques, a estimé sur *Twitter* Richard Johnson, du cercle de réflexion Nuclear Threat Initiative. "*L'équipe nord-coréenne devra à tout le moins venir avec un mandat pour négocier, donnant-donnant*".

NIGERIA

Human Rights Watch exhorte à la libération de milliers d'enfants

Human Rights Watch a exhorté le Nigeria à libérer des milliers d'enfants détenus par l'armée en raison de liens présumés avec les insurgés islamistes du groupe Boko Haram. HRW affirme dans un rapport que des milliers d'enfants sont détenus arbitrairement dans des conditions dégradantes et inhumaines dans des cellules, en particulier dans la caserne de Giwa, dans la ville de Maiduguri, située dans le nord-est du pays. "*De nombreux enfants sont détenus sans inculpation pendant des mois ou des années dans des casernes sordides et surpeuplées, sans contact avec le monde extérieur*". Selon les Nations unies, 3.600 enfants, dont 1.617 filles, ont été détenus de janvier 2013 à mars 2019 pour leur implication présumée dans des groupes armés. "*Les enfants sont détenus dans des conditions horribles depuis des années, avec peu ou pas de preuves de liens avec Boko Haram, et sans avoir été traduits en justice*", relève Jo Becker, chargé de la défense des droits des enfants à Human Rights Watch. "*Beaucoup de ces enfants ont déjà survécu aux attaques de Boko Haram. Les traitements cruels infligés par les autorités aggravent leurs souffrances et les rendent encore plus vulnérables*".

Selon lui, les enfants touchés par le conflit ont besoin d'être scolarisés, pas emprisonnés. Human Rights Watch demande au gouvernement nigérian de signer un accord avec les Nations unies qui garantirait le transfèrement des enfants aux autorités de protection de l'enfance pour leur réunification familiale et leur réintégration dans la communauté.

"*Si les autorités militaires ou les services de renseignement ont des preuves crédibles d'infractions pénales commises par des enfants, elles devraient les transférer aux autorités judiciaires civiles pour qu'elles les traitent conformément aux normes nationales et internationales en matière de justice pour mineurs*", dit l'ONG.

Human Rights Watch a interrogé en juin 32 enfants détenus à la caserne de Giwa qui ont déclaré qu'ils n'avaient pas été traduits en justice. "*Personne n'était au courant d'accusations contre eux. L'un d'eux a été détenu alors qu'il n'avait que cinq ans*". De nombreux enfants ont dit avoir été arrêtés après avoir fui les attaques de Boko Haram contre leur village ou quand ils cherchaient refuge dans des camps de déplacés. L'un d'eux a déclaré qu'il avait été arrêté et détenu depuis plus de deux ans "*pour avoir vendu des ignames à des membres de Boko Haram*".

Selon HRW, plusieurs filles enlevées avaient été contraintes d'épouser des combattants de Boko Haram. Environ un tiers des enfants interrogés ont déclaré que les forces de sécurité les ont battus pendant leur interrogatoire après leur arrestation à la caserne de Giwa.

L'insurrection de Boko Haram, qui dure depuis dix ans dans le nord-est du Nigeria, et sa répression par l'armée nigériane, ont tué plus de 27.000 personnes. Deux millions de personnes ont été déplacées par les attaques que Boko Haram mène également dans les pays voisins.

Agences

GRANDE-BRETAGNE

Brexit : le Parlement refuse à nouveau des élections avant sa suspension

Les députés britanniques ont infligé mardi une nouvelle défaite cuisante au Premier ministre Boris Johnson en refusant encore une fois de déclencher des législatives anticipées, avant que le Parlement ne soit suspendu jusqu'au 14 octobre, deux semaines seulement avant la date prévue pour le Brexit.

Avec 293 voix pour, loin des deux tiers des sièges requis pour déclencher des élections générales, les députés ont mis en échec pour la deuxième fois en cinq jours la proposition de Boris Johnson, qui voulait que les électeurs soient appelés aux urnes le 15 octobre. Avant le vote, le chef de gouvernement a assuré qu'il ne demanderait "*pas un nouveau report*" du Brexit, prévu le 31 octobre, en dépit d'une loi entrée en vigueur lundi après l'assentiment de la reine Elizabeth II. Recours en justice, démission ou autre, Boris Johnson n'a pas expliqué comment il compte s'y prendre.

"*Si vous voulez un délai, alors votez pour des élections générales !*", a-t-il lancé au leader de l'opposition Jeremy Corbyn qui, selon lui, craint d'être défait dans les urnes. Celui-ci a rétorqué qu'il voulait une élection, mais se refuse à "*risquer le désastre*" d'une sortie de l'UE sans accord.

Avant tout scrutin, l'opposition veut s'assurer que la perspective d'un "no deal" est écartée et que le Brexit sera repoussé de trois mois, comme le Parlement l'a voté la semaine dernière. Ce texte oblige le Premier ministre à demander ce report à l'UE s'il n'obtient pas d'accord de sortie d'ici au 19 octobre, juste après un sommet européen. Les camouflets se sont succédé depuis une semaine pour Boris Johnson. Lundi en début de soirée encore, la Chambre des communes a adopté un texte pour contraindre le gouvernement à publier des documents confidentiels sur l'impact d'un Brexit sans accord, que l'exécutif est soupçonné d'avoir minimisé. La séance de lundi à la Chambre des communes était la dernière avant la suspension très controversée du Parlement pendant cinq semaines décidée par Boris Johnson. Lors du cérémonial codifié marquant la suspension du Parlement, dans une ambiance électrique et au milieu des chants et protestations acrimonieuses de l'opposition, le président de la Chambre des communes John Bercow a souligné que cette "*prorogation, "la plus longue depuis des décennies, n'était ni classique, ni normale*".

Après dix ans passés dans le fauteuil de "speaker", John Bercow a annoncé dans l'après-midi qu'il démissionnerait le 31 octobre. Accusé ces derniers mois par les partisans d'un Brexit dur d'avoir outrepassé les règlements parlementaires à leur détriment, il a, les yeux embués, salué le sens de "l'intérêt national" des membres de la Chambre.

La suspension du Parlement, dénoncée par M. Bercow comme un "*scandale constitutionnel*", a suscité une vague d'indignation au Royaume-Uni, où ses opposants soupçonnent Boris Johnson d'avoir manoeuvré pour empêcher les députés de débattre du Brexit et précipiter le pays vers un divorce sans accord avec l'Union européenne.

Boris Johnson a assuré lundi encore vouloir un accord, mais Bruxelles et Londres ne parviennent pas à s'entendre sur la manière de maintenir ouverte la frontière en Irlande après le Brexit.

Agences

ÉTATS-UNIS

Une guerre hybride menée contre la Chine

L'enlèvement et la détention illégale de Meng Wanzhou, directrice financière de la société technologique chinoise Huawei ont été synchronisés avec une campagne massive menée par les États-Unis pour forcer leurs alliés-marionnettes à abandonner toute relation avec cette société.

La guerre hybride menée contre la Chine par les États-Unis et les États marionnettes, du Royaume-Uni au Canada en passant par l'Australie, est entrée dans une nouvelle phase. La première étape impliquait le transfert massif de forces aériennes et navales américaines dans le Pacifique, ainsi que des provocations constantes contre la Chine dans la mer de Chine méridionale et dans le détroit de Taïwan.

La deuxième étape a été une campagne de désinformation sur le traitement de ses groupes minoritaires par la Chine, en particulier au Tibet et en Chine occidentale.

Le fait que cette campagne de propagande ait été menée par des pays comme les États-Unis, le Canada et l'Australie, qui ont les pires bilans au monde en matière de droits de l'homme à l'égard de leurs minorités autochtones – soumises à des siècles de génocide culturel et physique par ces gouvernements - , et qui refusent de protéger leurs peuples minoritaires contre les attaques physiques et la discrimination dont ils sont l'objet, malgré leurs lois sur les droits de l'homme, a de quoi bouleverser tout observateur objectif.

La Chine accusée de vouloir contrôler le monde

La propagande a été étendue au développement économique de la Chine, à son commerce international, à l'Organisation de coopération de Shanghai, à son Initiative Belt and Road (nouvelle Route de la soie), à sa banque de développement et à d'autres installations et initiatives commerciales à travers lesquelles la Chine est accusée de vouloir contrôler le monde, ce qui prête à sourire venant d'un État qui menace de sanctions économiques ou pire, de destruction nucléaire quiconque, ami ou ennemi, s'oppose à ses tentatives de contrôler le monde.

La quatrième phase est la tentative américaine de dégrader l'économie chinoise via des - tarifs - douaniers punitifs, ce qui revient essentiellement à un embargo sur les produits chinois. La preuve que l'objectif de Washington n'est pas d'obtenir de nouveaux accords commerciaux plus profitables aux USA, mais de mettre la Chine à genoux est que l'effet négatif de ces taxes douanières sur les consommateurs, les agriculteurs et les fabricants américains soit considéré comme secondaire par rapport au principal objectif.

L'année dernière, la guerre larvée est passée à une cinquième phase, avec l'enlèvement et de la détention illégale de Meng Wanzhou, directrice financière de la société technologique chinoise Huawei, synchronisés avec une campagne massive menée par les États-Unis pour forcer leurs alliés-marionnettes à abandonner toute relation avec cette société. Meng Wanzhou est toujours détenue contre son gré au Canada sur ordre des États-Unis. Des Chinois ont été harcelés aux États-Unis, en Australie et au Canada.

La dernière phase en date de cette guerre hybride est l'insurrection provoquée par les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada et autres à Hong-Kong, en utilisant des tactiques visant à inciter la Chine à réprimer les émeutiers pour amplifier la propagande anti-chinoise, ou à pousser les - protestataires - à déclarer l'indépendance de Hong -Kong envers la Chine et ensuite à la soutenir.

Soutien US aux émeutiers à Hong-Kong

Mitch McConnell, un sénateur américain, a implicitement menacé d'un tel scénario dans une déclaration du 12 août, en déclarant que les États-Unis avertissaient la Chine de ne pas bloquer les manifestations et que si elles étaient réprimées, des troubles suivraient. En d'autres termes, les États-Unis affirment leur soutien envers les voyous en chemises noires, les chemises des fascistes. Cette nouvelle phase est très dangereuse, comme le gouvernement chinois l'a déclaré à maintes reprises, et doit être gérée avec toute l'intelligence et la détermination du peuple chinois. De nombreux éléments démontrent aujourd'hui que le Royaume-Uni et les États-Unis sont à l'origine des événements de Hong Kong. Lorsque l'ordre des avocats de Hong-Kong s'est joint aux protestations, l'Occident a prétendu que même les avocats soutenaient les protestations dans le but de rendre justice au peuple. Mais les dirigeants de cette association sont tous soit des avocats britanniques, soit des membres de cabinets d'avocats basés à Londres, comme Jimmy Chan, chef du Human Civil Rights Front créé en 2002 dans le but de séparer Honk Kong de la Chine, comme Kevin Lam, associé dans un autre cabinet basé à Londres, et Steve Kwok et Alvin Yeung, membres du parti anti-Chine Civic qui vont rencontrer la semaine prochaine des responsables américains.

Kwok a appelé à l'indépendance de Hong-Kong lors d'autres visites, certaines parrainées par le Conseil national de sécurité des États-Unis, et a demandé aux États-Unis d'invoquer leur Hong Kong Policy Act, qui, entre autres choses, charge le Président américain de prendre une ordonnance suspendant son traitement de Hong- Kong comme un territoire distinct en matière commerciale. Cela aurait pour effet de nuire au commerce global de la Chine, car une grande partie de ses revenus provient de Hong-Kong. Le Président peut invoquer la loi s'il décide que Hong Kong "*n'est pas suffisamment autonome pour justifier de la traiter séparément de la Chine*".

Parallèlement à l'appel de Kwok en faveur de l'application de cette loi, le sénateur américain Ted Cruz a déposé un projet de loi intitulé Loi de réévaluation de Hong Kong, et demandé au président de rapporter "*la manière dont la Chine exploite Hong Kong pour contourner les lois des États-Unis*".

Mais il semble que la campagne de propagande anti-chinoise n'ait pas l'effet escompté. Le *New York Times* a publié un article le 13 août intitulé : "*La Chine mène une guerre de désinformation contre les manifestants*". Embarrassés par le fait que des fonctionnaires consulaires américains aient été pris en flagrant délit de collusion avec des dirigeants protestataires dans un hôtel de Hong-Kong, et par des déclarations ouvertes de soutien aux manifestants de la part des États-Unis, du Canada et du Royaume-Uni, ainsi que par des tentatives un peu trop visibles de traiter Hong-Kong comme un État indépendant, les services secrets américains ont dû tenter de contrer les comptes rendus chinois des faits en déclarant que tout ce que dit la Chine est de la désinformation.

"*Hong-Kong, que la Grande-Bretagne a rendue à la domination chinoise en 1997, reste en dehors du grand firewall de la Chine, et se trouve donc sur l'une des plus grandes lignes de faille de l'Internet mondial. Préserver sa liberté de vivre sans contrôle de la Chine continentale est devenu l'une des causes qui motivent maintenant les protestations.*"

Cette déclaration va à l'encontre de l'accord entre le Royaume-Uni et la Chine passé lorsque le Royaume-Uni a finalement accepté de quitter Hong- Kong.

Hong-Kong fait partie du territoire de la Chine depuis l'Antiquité ; elle a été occupée par la Grande-Bretagne au cours des Guerres de l'opium, en 1840. Le 19 décembre 1984, les gouvernements chinois et britannique ont signé une Déclaration commune sur la question de Hong-Kong, affirmant que le gouvernement de la République populaire de Chine reprendra l'exercice de sa souveraineté sur Hong-Kong avec effet au 1er juillet 1997, répondant ainsi à l'aspiration commune, chère au peuple chinois depuis longtemps, du retour de Hong-Kong dans le giron de sa mère patrie.

Défendant l'unité nationale et l'intégrité territoriale, préservant la prospérité et la stabilité de Hong-Kong et tenant compte de son histoire et de ses réalités, la République populaire de Chine a décidé qu'une Région administrative spéciale de Hong-Kong serait établie conformément aux dispositions de l'article 31 de la Constitution de la République populaire de Chine et que, selon le principe "*un pays, deux systèmes*", le système et les politiques socialistes ne seraient pas appliqués à Hong-Kong lorsque la Chine reprendra la souveraineté sur Hong-Kong. Les politiques fondamentales de la République populaire de Chine concernant Hong-Kong ont été développées par le gouvernement chinois dans la Déclaration conjointe sino-britannique.

Conformément à la Constitution de la République populaire de Chine, l'Assemblée nationale populaire adopte la Loi fondamentale de la Région administrative spéciale de Hong Kong de la République populaire de Chine, qui prescrit les systèmes à appliquer dans la Région administrative spéciale de Hong-Kong, afin d'assurer la mise en œuvre des politiques fondamentales de la République populaire de Chine concernant Hong Kong.

"*Hong Kong fait partie de la Chine*". C'est le fait essentiel énoncé dans la Loi fondamentale approuvée par le Royaume-Uni et la Chine. C'est une région administrative de la Chine. Ce n'est pas un État indépendant et ne l'était pas lorsque la Grande-Bretagne l'a pris et occupé par la force.

L'affirmation selon laquelle les manifestants tentent de préserver quelque chose qui n'a jamais existé – de se soustraire au contrôle de la Chine, puisque Hong-Kong serait soumis au contrôle de la Chine – est donc nulle et non avenue. Le fait que la Chine ait permis à Hong-Kong de conserver son système capitaliste le confirme. Le fait que la Chine puisse lui imposer le socialisme 50 ans après la signature du traité de rétrocession, ou plus tôt si certaines conditions sont remplies, le confirme également [La Chine a accepté de laisser le système capitaliste en place à Hong-Kong pour une durée de 50 ans après la rétrocession, NdT].

Des attaques sur plusieurs fronts

Les prétextes aux émeutes, le premier étant un projet de loi sur l'extradition entre la Chine continentale et Hong Kong semblable à ceux qui existent entre certaines provinces du Canada et des États des États-Unis, le second étant l'affirmation selon laquelle l'insistance de la Chine sur sa souveraineté sur le territoire l'emporterait, en quelque sorte, sur l'autonomie limitée qui lui est accordée et menacerait cette autonomie, sont sans aucun fondement.

On pourrait facilement diviser le Canada en États séparés sur la base de ces arguments, ou encore diviser les États-Unis, ou même le Royaume-Uni, alors que Londres voit son pouvoir contesté en Irlande, dans le Pays de Galles et en l'Écosse par des groupes nationalistes. Et nous savons très bien que des manifestations violentes entraîneraient une rapide répression de ces séparatistes si les gouvernements centraux se sentaient menacés, en particulier si elles étaient aussi violentes que celles des chemises noires de Hong-Kong. Nous avons vu ce qui s'est passé en Espagne, lorsque les Catalans ont tenté de se séparer de l'Espagne. Les dirigeants du mouvement sont maintenant en exil. Nous avons vu ce dont les États-Unis sont capables contre les manifestants lorsqu'ils ont ouvert le feu, à Kent State en 1970, sur des étudiants qui manifestaient pacifiquement. Ces choses ne sont pas oubliées. Nous savons comment les Britanniques réagiraient à de nouvelles tentatives en faveur d'une Irlande unie.

La Chine fait face à des attaques sur plusieurs fronts à la fois et il faudra de la sagesse, de l'endurance et la détermination du peuple chinois pour défendre sa révolution et se débarrasser une fois pour toutes de la domination coloniale et impérialiste. Ceux qui portent des drapeaux britanniques et américains lors des manifestations à Hong-Kong, révèlent qui ils sont. Ils ne sont pas l'avenir de la Chine. Ils sont l'incarnation vivante d'une histoire morte et d'idées mortes, des zombies du passé.

C. B. in Mondialisation CA

DOSSIER

SÉJOUR THÉRAPEUTIQUE D'ENFANTS HÉMOPHILES AUX ANDALOUSES D'ORAN

Joie et partage au rendez-vous de la 9e édition

La 9e session d'éducation thérapeutique au profit des enfants hémophiles s'est tenue du 26 juillet au 3 août 2019 au village de vacances Les Andalouses à Oran. Le choix de ce lieu n'est certainement pas fortuit puisque le personnel de ce complexe touristique, sous la supervision du directeur Ahcene Bahloul, est avenant à souhait avec ces chérubins et ce depuis plusieurs années.
Cette 9e édition a concerné un groupe d'une quarantaine d'enfants entre Algériens et Maliens, ces derniers participent à ce regroupement annuel pour la 4e année consécutive.
Dans ce groupe deux filles, l'une algérienne l'autre malienne, sont atteintes d'une anomalie du facteur von Willebrand, un déficit héréditaire. Le facteur von Willebrand est l'un des éléments nécessaires permettant au sang de se maintenir dans les vaisseaux. Dans le reste du groupe certains souffrent d'hémophilie A, qui correspond à une mutation du gène du facteur VIII, d'autres du type B ou mutation du gène du facteur IX.
Pendant leur séjour les enfants ont été encadrés par Latifa Lamhene, présidente de l'Association nationale des hémophiles algériens, assisté d'abdelkader Belhadj vice-président de la même association, ainsi que de Zeguib Mohamed-Salah, secrétaire général de l'ANHA, tous très appréciés pour leur compétence avérée. Ont fait partie également de l'encadrement, Saïd Malek de Tizi-Ouzou et Adem Bachetarzi de Constantine, tous deux hémophiles, aujourd'hui jeunes adultes, et qui ont été choisis parmi les anciens curistes. Ce staff a été complété par des infirmiers : Fayçal Bouabelou, Kenza Benlimane et Lynda respectivement issus des hôpitaux de Constantine, Bouzareah et Beni-Messous.
L'ensemble des encadreurs veille de manière scrupuleuse au respect de l'emploi du temps des curistes qui comporte une éducation à deux volets, thérapeutique et civique. Les infirmiers apprennent aux enfants à s'auto-administrer le facteur défaillant sous forme d'injection et veiller aux règles d'hygiène (lavage de mains, préparation du plan de travail…) Le reste de l'encadrement développe chez les enfants les valeurs de solidarité et d'entraide, du respect de l'environnement tout en leur inculquant les règles du savoir-vivre ensemble, comme par exemple ne pas être trop bruyants, bien ranger sa chambre, bien se tenir à table… sur chacun de ces paramètres du comportement sociétal l'enfant sera évalué en fin de séjour, ce qui lui donnera droit à une récompense.

LATIFA LAMHENE, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION ALGÉRIENNE DES HÉMOPHILES, AU *MIDI LIBRE*

"Notre savoir-faire est reconnu par la Fédération mondiale des hémophiles"

Midi Libre : Vous en êtes à la 9e édition du séjour thérapeutique des enfants hémophiles aux Andalouses, avec l'accueil de Maliens hémophiles pour la 4e année, comment se présentent les choses ?

Latifa Lamhene :
En effet, nous en sommes à la 9e édition, aussi avons-nous accumulé de l'expérience. Chaque élément de l'encadrement sait ce qu'il a à faire et le fait bien ; ce qui est d'autant plus important lorsque nous gérons un groupe de 50 enfants. De façon générale, nous les anciens, à savoir Kader, Saleh et moi-même avons mis en place en quelque sorte un système de gestion autonome du groupe où chacun se sent responsable et solidaire de l'autre. Quant à Adem Bachetarzi de Constantine et Saïd Malek de Tizi-Ouzou ; ces deux jeunes sont très conscients de leur tâche et nous assistent en s'acquittant avec brio et abnégation de leur mission, ainsi ils sont aux petits soins avec leurs jeunes camarades et toujours prêts à leur formuler des recommandations afin d'éviter toute situation qui peut devenir grave. Par ailleurs, au plan de l'éducation thérapeutique cette mission est, bien entendu, confiée à des professionnels que sont les infirmiers.

Nous remarquons également que le groupe d'enfants est mixte, garçons et filles souffrent-ils tous du même trouble de coagulation ?
En effet, cela fait 3 ans que certaines filles, souffrant du syndrome de von Willebrand participent à la colonie de vacances. Après l'hémophilie, le syndrome de Willebrand est la pathologie la plus connue de tous les troubles de la coagulation. Elle atteint indifféremment les garçons et les filles ; la fille, en plus des souffrances physiques (douleurs des articulations, les saignements, les hématomes…) causées par l'hémophilie, souffrira au plan psychologique dans son intimité dès ses premières menstruations et toute la famille est alertée car souvent on est obligé d'hospitaliser la fille suite à de grosses hémorragies. En outre, cet état de faits pousse le gynécologue à lui prescrire des hormones afin de bloquer le cycle pour des mois voire des années. Or, prescrire la pilule à une adolescente est un tabou difficile à surmonter. A l'heure actuelle, hélas, il n'existe pas d'autres traitements à ce trouble de par le monde.

Latifa Lamhene

Vous venez de rentrer du Togo, quelle était votre mission ?
Je suis partie dans ce pays dans le cadre des activités de la Fédération mondiale des hémophiles afin d'aider à l'amélioration de la gestion de l'Association des hémophiles dans ce pays. On a donc assuré une formation de 3 jours avec des ateliers pratiques sur l'organisation et les missions de chacun au sein de l'association. Nous avons aussi parlé des techniques du plaidoyer, c'est-à-dire comment défendre la cause des hémophiles à tous les niveaux de la décision. A notre sens, ce travail a été bien mené puisque nos vis-à-vis étaient satisfaits et n'ont pas manqué de le faire remarquer. Une fois l'étape d'organisation de l'association faite on s'est engagé à lancer l'éducation thérapeutique des patients à partir du mois de décembre prochain.

Le Togo est le deuxième pays africain après le Mali à vous solliciter pour ce type de formation ?
Il faut souligner qu'en plus des pays qu'on vient de citer nous irons prochainement en Côte d'Ivoire pour les mêmes raisons, apporter notre savoir- faire en tant qu'association tout comme nous nous sommes déjà rendus au Kenya et au Sénégal.

Plusieurs pays africains vous sollicitent, ceci est une reconnaissance du savoir-faire de votre association ?
En effet, notre association jouit d'une reconnaissance à l'échelle internationale. On est très actifs et sommes cités comme exemple. Il y a eu effectivement beaucoup d'avancées depuis la création de notre association à ce jour et notre souci majeur maintenant est la relève qui est d'ailleurs en train de se mettre en place avec les personnes que nous avons formées sur de bonnes bases. Il faut dire que cette compétence s'acquière par l'engagement et la volonté de tous.

Kenza Benslimane

Quelles sont vos perspectives ?
A l'évidence, au plan médical l'Algérie bénéficie de compétences il s'agit maintenant, dans un continuum avec l'éducation thérapeutique, de former la synergie pour une prise en charge globale de l'hémophilie sous tous ses aspects afin d'être reconnu comme un pays de référence par la Fédération mondiale des hémophiles, à partir de ce moment-là, on pourra dispenser des formations en l'occurrence pour des ressortissants étrangers ; d'autant que des équipes pluridisciplinaires sont déjà à pied d'œuvre il ne reste plus que la partie des textes réglementaires d'application, afférents au guide national de la prophylaxie, à faire prendre.

●●●

●●●

Marie Dao, étudiante en gestion

Etudiante en gestion, Marie Dao est conductrice du trouble de coagulation, tout comme sa mère; cela signifie qu'elles ne sont pas hémophiles mais peuvent transmettre le gène à leur progéniture, ce qui fait que le fils de Marie est atteint d'hémophilie tout comme l'a été son oncle, le frère de Marie, auliurd'hui décédé. Marie fera savoir qu'un jour son fils, alors âgé de 3 ans, a saigné abondamment du nez la grand-mère a vite compris que son petit-fils était hémophilie et l'a fait transporter en urgence vers l'hôpital où le diagnostic sera confirmé après des examens effectués par le Dr Dialo, hématologue à Bamako. Marie nous confirmera que la prise en charge de son fils et de tous les hémophiles est dans les normes. En ce qui concerne l'alimentation en facteur elle précisera que grâce à la Fédération mondiale des hémophiles les patients ne connaissent pas de manque. Par ailleurs, Marie est ravie de découvrir l'Algérie et notamment Oran ainsi elle remercie l'Association des hémophiles algériens, notamment Latifa Lamehene.

Fatoumata, infirmière à l'hôpital du Mali

Infirmière de formation, Fatoumata s'est spécialisée grâce aux programmes d'actions des deux Associations algérienne et malienne dans le cadre de leur jumelage. Elle précisera que la prise en charge des hémophiles est appréciable au sein de son pays grâce à l'aide de la Fédération mondiale des hémophiles. Fatoumata s'est dit également satisfaite de son séjour à Oran et a tenu à remercier les organisateurs de ce séjour.

Djibril Sanogo, président de l'AMLCH

Djibril Sanogo, président de l'Association malienne de la lutte contre l'hémophilie et les autres coagulopathie. Djibril Sanogo précise qu'au Mali tous les hémophiles sont pris en charge. Il dira en substance que pour l'heure 162 hémophiles sont connus à travers tout le territoire et le recensement continue avec difficultés certes eu égard à la situation sécuritaire au nord du pays.
Le secteur sanitaire dispose en quantité suffisante les facteurs de coagulation grâce à l'aide humanitaire de la Fédération mondiale d'hémophiles.
En outre, Djibril Sanogo fera remarquer que, maintenant, la répartition des traitements se fait à travers toutes les régions et non pas seulement à Bamako ce qui fait éviter les déplacements longs et couteux des patients.
Par ailleurs, ce responsable précisera que concernant l'éducation thérapeutique celle-ci a été menée conjointement avec l'Association algérienne des hémophiles dira le président c'est en l'occurrence ce qui explique notre présence chaque été et ce pour la 4 eme année consécutive à Oran, séjour des plus agréable dans une très belle région, ce dont nous remercions les organisateurs.

Adizatou Tamimoudari, étudiante en littérature

Adizatou a souffert sans savoir de quoi jusqu'à ce qu'à la puberté lorsque des règles abondantes l'ont poussé à consulter et suite à des examens médicaux le diagnostic du syndrome a été établi.

Étant héréditaire, cette maladie a emporté du reste son frère dira-t-elle suite à un accident de vélo où il a beaucoup saigné c'est donc par la suite lors de son propre diagnostic que sa famille a compris de quelle pathologie elle était atteinte. Courageuse et optimiste à souhait, Adizatou n'a pas abdiqué face à la maladie puisqu'elle continue ses études et compte même fonder un foyer bien que consciente des risques d'hémorragie que peut entraîner un accouchement d'une patiente atteinte de la maladie de von Willebrand. Adizatou, toujours aussi joviale, est satisfaite de son séjour à Oran dont l'ambiance sied avec son caractère.

Samira Aouimeur, responsable du centre de thalassothépapie des Andalouses

Samira Aouimeur est responsable du centre de

thalassothérapie des Andalouses d'Oran. La thalasso est une structure qui s'étend sur 4.000 mètres carrés entouré d'arbres et de plantes dispensant des senteurs agréables, un véritable havre de paix où l'on peut profiter de différents soins de beauté ainsi que d'activités sportives et relaxation : piscine, hammam, sauna, solarium et la particularité est que ces soins sont prodigués avec l'eau de mer.
Samira Aouimeur qui nous a fait visiter ce centre nous dira qu'il a été inauguré en juillet 2018 et est le deuxième après celui de Sidi-Fredj. Cette structure connait une activité permanente tout le long de l'année et présente des offres personnalisés, pas seulement en cas de maladie, précisera la responsable, chacun selon ses besoins et ses possibilités financières. Toujours est-il, rappelant à cet effet que l'OMS définit la santé comme suit :
"*La santé est un état complet, bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité*."

Reportage effectué par Ourida Aït Ali

CONFÉRENCE SUR CHEIKH MOHAMED BEN ALI ES-SANOUSSI

Plaidoyer pour la sauvegarde du patrimoine soufi senoussi

Les participants à la première conférence sur cheikh Mohamed Ben Ali Es-sanoussi (1787-1859), organisée samedi à Mostaganem, ont plaidé pour s'intéresser au patrimoine soufi et permettre aux chercheurs universitaires et jeunes de l'étudier.

Dr Larbi Bouamama de l'université de Mostaganem a soutenu que mettre "*ce patrimoine à la disposition des chercheurs aide à mieux connaître et à comprendre plusieurs étapes historiques opaques et intermittentes et à faire un rapport entre les événements pour avoir une image complète*". Cheikh Senoussi a été un "*enseignant théologien, un politicien et un sociologue qui a réussi à travers le mouvement soufi d'édifier un État*", a-t-il rappelé, soulignant qu'il "*est temps de profiter de son legs et de construire une base culturelle et civilisationnelle solide*".

Dr Latrouche Charef de la même université a affirmé, pour sa part, que "*diffuser la pensée soufie sanoussie et sa simplification par l'utilisation d'outils de l'époque est plus que nécessaire*".

L'utilisation "*des technologies de communication notamment les réseaux sociaux permet aux générations de préserver ce patrimoine*", a-t-il estimé. Cette conférence a été organisée à la bibliothèque principale de lecture publique Dr-Moulay-Belhamissi de Mostaganem à l'occasion de la commémoration du 160e anniversaire de la mort de Cheikh Mohamed Ben Ali Es-Sanoussi en ce jour de 1859, a indiqué le président de l'association du cheikh Mohamed Ben Ali Es-Sanoussi du patrimoine soufi, Khettab Tekkouk, souligant que "*cette conférence entre dans le cadre du programme de l'association visant la promotion du patrimoine de cet érudit soufi en fiqh et théologie ayant fondé une tariqa soufie regroupant des disciples d'Afrique et d'Asie*".

Cheikh Mohamed Ben Ali Es-Sanoussi, né aux environs de Mostaganem en 1787, s'est déplacé à Mazouna, Tlemcen et Fès en quête du savoir. il a enseigné à la mosquée d'El-Azhar en Égypte et a créé sa zaouia dans des pays du Moyen orient.

De retour en Libye après un long séjour en Égypte, il a fondé son centre de la tariqa soufie d'enseignement du Coran et de la Sunna. Il décéda à Djaghboub (Libye) en 1859 laissant derrière lui plus de 40 ouvrages et lettres dans différentes sciences.

SALLE IBN-ZEYDOUN

Avant-première de *Papicha* le 21 septembre

Sous l'égide du ministère de la Culture, le Centre algérien de développement du cinéma (CADC) organise l'avant-première du film long métrage *Papicha* de Mounia Meddour, une coproduction Tayda Film, avec le soutien du ministère de la Culture et du Fonds pour le développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique (Fdatic), le samedi 21 septembre 2019 à 19h, à la salle Ibn Zeydoun. L'avant-première se fera en présence de la réalisatrice ainsi que de l'ensemble de l'équipe technique et artistique. La projection presse se fera en matinée à 10h du matin. A noter qu'une sortie commerciale du film aura lieu dès le dimanche 22 septembre dans les salles à Alger. Pour rappel, *Papicha* est un film long métrage fiction de Mounia Meddour. Il a pour cadre Alger, dans les années 90. Nedjma, 18 ans, étudiante habitant la cité universitaire, rêve de devenir styliste.

A la nuit tombée, elle se faufile à travers les mailles du grillage de la cité avec ses meilleures amies pour rejoindre la boîte de nuit où elle vend ses créations aux "papichas", jolies jeunes filles algéroises.

La situation politique et sociale du pays ne cesse de se dégrader. Refusant cette fatalité, Nedjma décide de se battre pour sa liberté en organisant un défilé de mode, bravant ainsi tous les interdits… Il est bon de signaler que Mounia Meddour n'est autre que la fille du réalisateur Azzedine Meddour. Mounia suit des études de journalisme à la faculté d'Alger et de communication à Paris 8. Formée par la suite à La Fémis, elle réalise plusieurs documentaires remarqués dont *Tikjda : La Caravane des sciences, Particules élémentaires, La Cuisine en héritage* et *Cinéma algérien un nouveau souffle,* portrait de metteurs en scène algériens ayant connu comme elle les "années noires". Son court métrage *Edwige* est salué dans de nombreux festivals. *Papicha*, son premier long métrage a été acclamé dans la section *Un Certain Regard* au Festival de Cannes 2019 et a été primé au 12e Festival du film francophone d'Angoulême.

Aussi, au mois d'août il a reçu durant la 12e édition du Festival du film francophone d'Angoulême, un Valois de la Meilleure Actrice pour Lyna Khoudri, un Valois du Meilleur Scénario à Mounia Meddour ainsi qu'un Valois du Public au film.

ACTIVITÉS CULTURELLES

Une semaine riche et variée

Le paysage culturel de la semaine écoulée aura été marqué par la tenue du 12e Festival culturel national de la musique et danse diwan en plus d'autres activités liées au théâtre et au patrimoine. Le guitariste Lotfi Attar du groupe Raïna Raï s'est produit samedi à Béchar en ouverture du 12e Festival culturel national de la musique et danse diwane.

La troupe Ouled El Gaâda de Aïn-Sefra (Naâma) a remporté le Premier Prix du 12e Festival culturel national de musique et danse diwan qui a pris fin mardi à Béchar. Une exposition collective regroupant les œuvres de cinq artistes-peintres et sculpteurs algériens a été inaugurée samedi au siège de la fondation Ahmed-et-Rabah-Asselah à Alger où elle se poursuit jusqu'au 28 septembre prochain. *Rouh,* une pièce montée dans le cadre d'un atelier de formation du Théâtre d'Alger-Centre a été présentée samedi en clôture des ateliers organisés par cet établissement municipal.

Un théâtre pour enfants, destiné à l'apprentissage pratique de cet art en milieu scolaire, a ouvert ses portes mercredi à l'école primaire El Khansaa 'Alger à l'occasion de la rentrée scolaire 2019-2020.

La 7e Réunion annuelle des centres de catégorie 2, activant dans le domaine du patrimoine culturel immatériel sous l'égide de l'Unesco, s'est ouverte lundi au Musée national des beaux-arts à Alger avec la participation de représentants des sept centres régionaux.

THÉÂTRE D'ORAN

"Le voyage de Sindbad" bientôt à l'affiche

Un nouveau spectacle de marionnettes intitulé *Le voyage de Sindbad* sera prochainement à l'affiche du théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula (TRO), a-t-on appris du directeur de cette structure culturelle. Il s'agit d'une production du TRO qui sera présentée début octobre prochain, a précisé Mourad Senouci, signalant que la mise en scène est signée Bengueddache Boualem.

Cette création donnera le ton à la nouvelle saison culturelle qui sera marquée par plusieurs productions dont un autre spectacle de marionnettes intitulé *Le train*, écrit par Mansouri Bachir et mis en scène par Lahouari Abdelkhalek.

Deux autres pièces pour enfants sont également programmées, à savoir le spectacle de rue *El faqir* (le pauvre) de Leila Touchi, et *Qum qum, mared el-koutoub* mis en scène par Ahmed Khoudi d'après le texte du jeune auteur algérien Youcef Baâloudj.

L'investissement du TRO dans les oeuvres pour enfants s'explique par le fait que cette catégorie constitue le premier public de cet espace culturel, a-t-on souligné. Les nouvelles productions sont ainsi promises à un beau succès, à l'instar de celui recueilli par *Pinocchio*, adapté et mis en scène par Kada Bensmicha et qui affiche complet depuis sa première représentation donnée en octobre 2018.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère Des Travaux Publics et Des Transports

Direction Des Travaux Publics

De la Wilaya de Tipasa

NIF : 408015000042098

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE de CAPACITES MINIMALES N° 17 /2019

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tipaza lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour le :

Renforcement sur RN67 du PK13+000 au PK18+000

le présent appel d'offres national ouvert s'adresse à toutes les entreprises ayant un certificat de qualification et classification professionnelle activité principale en travaux publics, **catégorie cinq (5)ou plus** activité principale travaux publics ayant les codes**(345-4210 ;345-4211 ;345-4252).**

Sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la direction des travaux publics, POS AU1cité administrative Tipaza, le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres est de **quinze (15) jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP jusqu'à 12h00 Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée à **15 jours** à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP,jusqu'à 12h00, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à 12h00.

Les offres seront déposées à la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tipasa, Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées ; indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence, et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **dossier de candidature** », « **offre technique** » ou « **offre financière** » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetées et anonyme, comportant la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTIEUR DES TRAVAUX PUBLICSDE LA WILAYA DE TIPASA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 17 /2019

- RENFORCEMENT sur RN67 du PK13+000 au PK18+000
« A N'OUVRIR QUE PAR LACOMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATIONS DES OFFRES »

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes : (voir cahiers des charges).

1- **Le dossier de candidature contient:**

1. Une déclaration de candidature dûment remplie ,signée ,cachetée et datée
2. Une déclaration de probité dûment remplie ,signée ,cachetée et datée
3. Statut éventuel de l'entreprise en cas des entreprise (EURL, SPA, SARL, SNC).
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5. Le registre de commerce (copie conforme).
6. Références professionnelles fournies par les maîtres d'ouvrages pour des travaux similaires réalisés(Attestations de bonne exécution).
7. Certificat de qualification et classification professionnelles de l'entreprise catégorie **cinq(05) ou plus** principalement en travaux publics ayant les codes**(345-4210 ;345-4211 ;345-4252).**
8. La liste des moyens humains visés par la CNAS.
9. La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet justifie par les cartes grises et les contrats d'assurance en cours de validité et les facture d'achat pour le matériel non roulant.
10. Casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité, original ou photocopie.
11. L'extrait de rôle en cours de validité ou avec échéancier de paiement.
12. Attestation de mise à jour CNAS CASNOS ,CACOBATPH photocopie.
13. Attestation de dépôt des comptes sociaux (pour les entreprises SNC, SARL, SPA, EURL).
14. Carte d'identification fiscale (photocopie).
15. Numéro d'identification fiscale (photocopie).
16. Chiffre d'affaires des trois dernières années, (justifié par le C20 délivré par les services des impôts).

2- **Offre technique contient :**

•Une déclaration à souscrire **dûment remplie ,signée ,cachetée et datée**
•Cahier des charges qui doit porter à la porter à la dernière page, la mention manuscrite« lu et accepté ».
.Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application de la disposition de l'article 78 du présent décret.
•Le planning d'avancement des travaux.

3- **Offre financière contient :**

•Lettre de soumission **dûment remplie ,signée ,cachetée et datée**
•Bordereau des prix unitaires. **remplie ,signée ,cachetée**
•Le détail quantitatif et estimatif. **remplie ,signée ,cachetée**

Les modèles de la lettre de soumission, de la déclaration souscrire et de la déclaration de probité sont fixés par arrêté du ministre chargé des finances .
Les offres doivent être déposées auprès de la **DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TIPASA à l'adresse suivante : POS AU1cité administrative Tipasa.**
Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00 mn au siège de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tipasa .si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14h00 mn ».

NB : les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.

Midi Libre n° 3789 - Mercredi 11 septembre 2019 - Anep - 191 6019 419

ALGERIE-TELECOM
DIRECTION OPERATIONNELLE DE DJELFA
NIF : 000 216 299 033 049

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/2019

La Direction Opérationnelle de Djelfa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de Capacités Minimales N° 12/ AT/DO17 /2019 pour : **«TRAVAUX DE CANALISATIONS URBAINES »**

LOT 01 : SITE 4 G Village El Zaina
LOT 02: Site 4 G Chaoua et Pose 27 Berbih -Djelfa
LOT 03: Site 4 G Village El Baraka Route National N°1 et Mousrane
LOT 04: Site 4 G Village Sed Om Droua
LOT 05: Siege Anem Ain Oussera
LOT 06: Site 4 G Route Boussaada -Djelfa
LOT 07: Site 4 G Touazi et Magtaa et El Wastt
LOT 08: Site 4 G Ain Serar
LOT 09:Site 4 G Bent Belkhhel -Djelfa
LOT 10: Site 4 G Ain Fekaa
LOT 11: Site 4 G LOUIBED –CHAREF
LOT 12: Site AVG prés de la gare routière

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du service d'achat de la DO de Djelfa contre le paiement de la somme de deux mille dinars (2000 DA) non remboursable à verser au compte : BNA Agence de Djelfa N° : 001006540300000134 Clé 22.

La participation au présent appel d'offres national ouvert s'adresse aux entreprises qualifiées dans le domaine des travaux de génie civil et canalisations, travaux publics, bâtiment et hydrauliques selon le palier suivant :

Palier N°01 : Pour les lots dont la distance est supérieure à 600 Mètres linéaires (artère) : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie un (01) et plus.

Palier N°02 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère) : aucune qualification n'est exigée pour ces lots.

A l'appui de leurs soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre tous les documents relatifs aux paliers et exigés dans le cahier des charges.

Les offres doivent être composées de :
-1-Dossier administratif: à Insérer dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention <dossier administratif> suivi du nom du soumissionnaire
-2-Une offre technique : à insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention<offre technique> suivi du nom du soumissionnaire, pour chaque lot.
-3-Une offre financière : à insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention <Offre financière>, suivi du nom du soumissionnaire

Les trois enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme sans aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

DIRECTION OPERATIONNELLE DE DJELFA
RUE EMIR AEK DJELFA
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 12/ AT/DO17 /2019
TRAVAUX DE CANALISATIONS URBAINES
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 08H00 à 14h00 au niveau du service achat de la DO de Djelfa.
La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.
Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi) la date de dépôt sera prorogée au jusqu'au jour ouvrable suivant.
Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de cent quatre-vingt jours à partir de la date d'ouverture des plis.
L'ouverture aura lieu le même jour du dépôt à 14h00 en séance publique en présence des soumissionnaires.
Il convient de souligner qu'une seule personne mandatée par entreprise est autorisée à assister à la séance d'ouverture des plis.

Midi Libre n° 3789 - Mercredi 11 septembre 2019 - Anep - 191 6019 565

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE OUED EL ALLEUG
COMMUNE DE BENI TAMOU
N°Fiscal : 09230267701

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions d'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'APC de Beni Tamou informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales **n°09/2019** parus aux quotidiens ***EL WASAT*** en date du 08/08/2019 et ***MIDI LIBRE*** en date du 08/08/2019 ainsi que le BOMOP relatif à la **REALISATION ET EQUIPEMENT D'UN FORAGE RUE ZIOUANE** et après analyse technique et financière des offres effectué le : **29/08/2019**

N°	Intitulé	Dénomination et adresse de l'entreprise	Montant de l'offre en TTC		Délai	Note	NIF	observation
			Offre avant cor en D.A	Offre après cor D.A				
01	REALISATION ET EQUIPEMENT D'UN FORAGE RUE ZIOUANE	SARL ARBIA ENTREPRISE DE FORAGE ET TRAVAUX HYDRAULIQUE CHERAABA EUCALYPTUS ALGER	11 981 313.00	11 981 313.00	06 six mois	81	001516099811227	Offre moins disant

Midi Libre n° 3789 - Mercredi 11 septembre 2019 - Anep - 191 6019 507

FOOTBALL, ÉQUIPE NATIONALE

Haliche, des adieux émouvants…

Après onze années au service de l'équipe nationale, Rafik Halliche a mis un terme à sa carrière internationale, dans des moments extrêmement chargés d'émotion, à l'occasion d'un match amical face au Bénin, pas comme les autres.

PAR MOURAD SALHI

Comme il fallait s'y attendre, la rencontre d'avant-hier face aux Écureuils du Bénin sera l'ultime apparition du solide défenseur Rafik Halliche, du moins sous le maillot de l'équipe nationale. Après 33 ans, celui qui est considéré comme étant le dernier rescapé d'Oum-Dorman, se tourne désormais vers un nouveau défi.

L'ancien sociétaire de Fulham a profité de cette occasion, marquée par une forte présence des supporters au stade du 5-Juillet, pour faire ses adieux. "*Je suis très ému. Je remercie tous ceux qui m'ont aidé dans ma carrière.*

J'ai vécu des hauts et des bas, mais c'est une expérience très riche. Je quitte l'équipe nationale avec le sentiment du devoir accompli. Après onze années de bons et loyaux services en équipe nationale, je dois raccrocher les crampons. C'est difficile, mais je dois laisser la place aux plus jeunes. Et puis, il faut aussi savoir partir au bon moment", a indiqué le joueur, avec beaucoup d'émotion.

Rafik Halliche, qui a participé en 2009 à la qualification de l'équipe nationale au Mondial, après 24 ans d'absence, clôture sa carrière sur une bonne note, en offrant à l'Algérie sa deuxième étoile africaine, après 30 ans d'attente.

Halliche qui a connu des hauts et des bas pendant ses 11 années de carrière internationale "*quitte le navire par la grande porte*", c'est ce que confirment à l'unanimité ses coéquipiers ainsi que son entraîneur. "*Il a vécu un parcours exemplaire. Il était toujours à la disposition de l'équipe.*

Si je l'ai convoqué pour ce match amical face au Bénin, c'est juste pour qu'il puisse faire ses adieux au public", a indiqué le sélectionneur national Djamel Belmadi.

Rafik Halliche a connu sa première sélection en 2008, c'était face au Sénégal, il avait 21 ans seulement. C'est un match qui lui a permis d'ailleurs de gagner des points aux yeux de son entraîneur de l'époque.

Lancé en équipe nationale par Rabah Saâdane lors de ce match contre le Sénégal à Dakar lors des éliminatoires de la Coupe du monde 2010, Rafik Halliche est rapidement devenu une pièce maîtresse de l'équipe en défense aux côtés de Madjid Bougherra et Anthar Yahia.

Rafik Halliche quitte ainsi la sélection avec 6 participations dans des compétitions internationales : 2 en Coupe du monde (2010 et 2014) et 4 participations en Coupe d'Afrique des nations (2010, 2013, 2015, 2019). Le staff technique est appelé désormais à penser à remplacer ce joueur pour les prochaines échéances, dont les éliminatoires de la Can 2021, qui débuteront incessamment. Plusieurs joueurs peuvent le replacer à l'image de Hocine Benayada, Abdelkader Bedrane, Ayoub Abdellaoui, Farouk Chafai.

M. S.

LIGUE 1 FRANÇAISE

Ferhat nominé pour le trophée du joueur du mois d'août

L'international algérien de Nîmes Olympique Zineddine Ferhat, est nominé pour le trophée du joueur du mois d'août 2019 de Ligue 1 française, a indiqué l'Union nationale des footballeurs professionnels sur son site officiel. Après un mois de compétition, les joueurs de L1 ont voté et on désigné 3 joueurs candidats au trophée du joueur du mois d'Août.

Les internautes ont jusqu'au 15 septembre avant minuit pour voter, précise l'UNFP. Outre Ferhat, les deux autres candidats sont Edouardo Camavinga (Rennes) et Baptiste Reynet (Toulouse). De retour en sélection algérienne et directement impliqué sur 50 % des buts de Nîmes olympique, "*Ferhat a délivré des caviars en août*", a souligne la même source.

Arrivé cet été à Nîmes en provenance du Havre pour un contrat de trois ans, Ferhat n'a pas mis beaucoup de temps pour se distinguer dans son registre préféré de passeur, en délivrant ses deux premières offrandes, lors du match nul décroché en déplacement face à l'AS Monaco (2-2), à l'occasion de la 3e journée. Il a également marqué son 1er but de la saison, avec Nîmes vainqueur de Brest (3-0), lors de la 4e journée après un très beau rush avant de mettre le ballon entre les jambes du gardien et au fond des filets.

L'ancien joueur de l'USM Alger avait été retenu la semaine dernière dans l'équipe-type du mois d'Août du championnat de France de Ligue 1 de football, établie par le site spécialisé Whoscored. Une bonne entame de saison pour l'ancien joueur de l'USM Algérie qui a été rappelé par le sélectionneur national Djamel Belmadi pour le match amical des Verts contre le Benin (1-0).

APS

FC NANTES

Abeid, dans le Top 5 des meilleurs récupérateurs

Mehdi Abeid (27 ans) qui s'est engagé cette année avec le FC Nantes est en train de réussir de fort belle manière son entame de saison avec ses canaris. En effet, l'international algérien a été classé dans le Top 5 des joueurs ayant gagné le plus de ballons en milieu de terrain dans le championnat de France et ce à l'issue des quatre premiers matchs de la L1.

Le milieu de terrain algérien a gagné 18 ballons dans l'entre-jeu, il occupe ainsi la 5e place dans ce classement qui est dominé par le joueur de Montpelier, Jordan Ferri (20), qui partage la première place avec le joueur du FC Metz, Habib Maiga.

ITALIE

Une saison compliquée pour Ghoulam ?

Victime d'une grave blessure en 2017 face à Manchester City en Champions League, le latéral gauche international algérien Faouzi Ghoulam continue d'en subir les conséquences. L'ancien Stéphanois n'a toujours pas totalement repris le rythme de la compétition depuis sa blessure au genou. Il a d'ailleurs été auteur d'une prestation moyenne comme ce fut le cas face à la Juventus avant la trêve internationale où il a été remplacé à la mi-temps. *Calciomercato* a rapporté qu'"*un prêt en fin de saison serait envisageable pour l'international algérien s'il ne retrouve pas son niveau d'avant la blessure*". Le média italien a même rapporté qu'"*Ancelotti pourrait bien songer à mettre Hysaj en latéral gauche, d'autant que ce dernier a déjà joué à ce poste à plusieurs reprises la saison dernière*". Ghoulam qui n'a pas remis les pieds en équipe nationale depuis sa blessure doit combattre pour espérer revenir dans les plans de son entraîneur. En effet depuis son retour à la compétition il y a 10 mois, il n'a été titularisé que 17 fois avec Naples.

www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l"administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
• Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
• Etablissement des documents liés au mode de transport
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
• Tenue à jour des documents de gestion logistique
• Gérer les réclamations clients.

Profil :
• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
• Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
• Montage et mise en forme du processus HSE
• Management et Pilotage du Processus de HSE.
• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :
• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
• Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
• Expérience minimale 02 ans
• Expérience sur un poste similaire souhaitée
• Dynamique
• disponible

• Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
• Supervise et contrôle la gestion des agences.
• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maitrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1410
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :
• Rattaché au Responsable HSE
• Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
• Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
• Coordonner les relations de la société de gardiennage
• Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
• Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
• Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maîtrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
• disponible

Lieu de travail :
Alger.

Référence : emploipartner- 1412
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

Descriptif de poste:
• Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
• Commercialiser la prestation transport logistique.
• Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers
• Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités…)
• Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale
• Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport
• Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
• Veille permanente de la concurrence au niveau local et national
• Reporting…

Capacités et expérience souhaitées:
• Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum
• Formation en logistique internationale ou commerce internationale
• Au minimum 2 ans d'expérience
• Persévérance, bon relationnel
• Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.

Lieu du travail:
• Alger

Référence : Emploipartner-1404
Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES

Missions:
• Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise
• Analyse financière régulière.
• Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise
• Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe,
• Suivre les facturations, le recouvrement,
• Assurer le reporting mensuel/budget,
• Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,
• Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,
• Autoriser le paiement des fournisseurs
• Suivi de la gestion des stocks

Profil :
Expérience requise
• Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste
• Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée

Diplôme requis
• Licence en finances

Compétences
• Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)
• Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)
• Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques
• Très bonnes connaissances en finances
• D'excellentes compétences interpersonnelles
• Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité
• Aptitude aux présentations fréquentes
• Aptitudes à la communication verbale et écrite,
• Capacités de définir des priorités et respecter les délais
• Très bon sens de l'organisation,
• Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement
• Excellent niveau dans la résolution des problèmes
• Compétences en informatique

Lieu de travail principal :
• Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

Référence : emploipartner- 1407
Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

Cuisine

Spaghettis à la viande hachée

Ingrédients :
500 g de spaghettis
8 tomates
4 gousses d'ail
2 piments
200 g de viande hachée
1 petit bouquet de basilic
4 c. à soupe d'huile d'olive
Sel, poivre

Préparation ;
Peler les tomates et les concasser. Peler et hacher l'ail. Couper les piments en deux et les émincer.
Faire chauffer l'huile dans une sauteuse. Ajouter l'ail, le piment, les tomates et la viande hachée. Mélanger, saler et poivrer. Faire cuire doucement pendant 20 minutes.
Laver le basilic, le couper finement.
Faire cuire les spaghettis dans l'eau bouillante salée 10m, les égoutter et les ajouter dans la sauteuse. Mélanger, prolonger la cuisson deux minutes. Parsemer de basilic avant de servir.

Cake en couronne marbré

Ingrédients :
125g de beurre
200g de sucre en poudre
3 oeufs
2 c à soupe de cacao
1 sachet de sucre vanillé
2 sachets de levure pâtissière
La farine selon le mélange

Préparation :
Sortir le beurre du réfrigérateur et laisser ramollir à température ambiante.
Séparer les blancs des jaunes des oeufs.
Travailler le beurre ramolli et le sucre en poudre dans un saladier jusqu'à ce qu'ils soient crémeux, ajouter les jaunes d'oeufs, la levure, le sucre vanillé, bien mélanger, ajouter la farine tamisée peu à peu jusqu'à ce que la pâte soit un peu solide.
Monter les blancs d'oeufs en neige ferme puis les incorporer délicatement à la pâte.
Diviser la pâte en deux et ajouter le cacao tamisé dans la moitié de pâte en mélangeant soigneusement.
Beurrer et fariner un moule à cake en couronne, y mettre alternativement une boule de pâte nature puis une boule de pâte au cacao.
Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 35 minutes.
Laisser refroidir avant de démouler.

CONSEILS VESTIMENTAIRES

Le bon look au bureau

Même si de beaux vêtements ne rendent pas la femme qui les porte plus compétente, ils peuvent influencer les perceptions dans son milieu professionnel et améliorer sa crédibilité. Voici se que disent les stylistes professionnels, concernant le code vestimentaire au travail.

PAR OURIDA AÏT ALI

Comment doit-on s'habiller pour une entrevue d'embauche ?

Lors d'un entretien d'embauche, il est primordial d'être soi-même jusque dans le choix de ses vêtements. Il faut donc se vêtir de façon simple et professionnelle en accord avec l'emploi convoité et le style de l'entreprise.

Privilégiez une tenue ton sur ton plutôt qu'une combinaison de couleurs trop intenses. Le tailleur uni ou bien un veston avec un pantalon ou une jupe coordonnée sont tout aussi acceptables. Portez un soulier à talons (de 1 à 2 pouces), cela donnera une impression de confiance et de force. Affichez une touche de votre style personnel pour vous démarquer des autres candidates en accessoirisant simplement votre tenue. Que ce soit avec une belle broche, un foulard léger, une paire de boucles d'oreilles discrètes, ces éléments seront tout indiqués pour une entrevue. Le parfum doit être léger, car il peut être une forme de distraction négative.

Le tailleur classique est-il dépassé ?

Non, jamais. Il est toujours très actuel au travail. Pour lui apporter une note de modernité, il faut l'actualiser en y agençant des accessoires : les chaussures, le sac à main, la montre ou les bijoux... Ceux-ci constituent la touche essentielle pour rajeunir le tailleur. N'ayez pas peur d'oser un peu de couleur dans les accessoires si vous êtes vêtue de façon monochrome. De plus, assurez-vous que votre tailleur est au goût du jour, c'est-à-dire qu'il épouse les formes de votre silhouette et qu'il ne dépasse pas la largeur des épaules naturelle.

Les erreurs de goût à éviter ?

Les tissus transparents ou brillants n'ont pas leur place au bureau. Attention aux vêtements trop serrés, aux jupes trop courtes (à la mi-cuisse), aux talons trop hauts, aux décolletés plongeants et aux bijoux bruyants. Règle générale : il faut absolument éviter les vêtements que vous porteriez pour une sortie de fête ou de soirée.

Y a-t-il des vêtements à réserver pour le week-end ?

En excluant le tailleur, nous devrions être en mesure de porter nos vêtements autant pour le travail que pour nos sorties de fin de semaine. Ce sont les combinaisons de vêtements qui seront différentes. Par exemple, au bureau, vous pourriez porter un pantalon de coton extensible avec un veston en tweed et un chemisier de couleur. Pour votre sortie du week-end, vous pourriez remettre le même veston de tweed, mais avec une camisole de soie et un jean. Votre pantalon de coton pourrait être assorti avec un col roulé uni ou rayé ou une longue tunique ceinturée. De cette façon, il y a une rotation des vêtements ; vous investissez dans l'achat de vêtements au lieu de dépenser... Cette solution est nettement plus rentable.

BÉBÉ COMMENCE À MANGER

L'apprentissage de la petite cuillère

La petite cuillère est le premier outil du bébé. C'est la première fois qu'il utilise quelque chose qui ne fait pas partie de son corps.

Une étape de développement

L'apprentissage de la petite cuillère est une des étapes du développement de votre enfant. Etape pour lui, épreuve de patience pour vous car cela va lui demander beaucoup de temps, mais n'oubliez pas qu'au-delà du geste technique, votre bébé doit comprendre la valeur culturelle de la cuillère et assimiler les règles de bonne conduite selon lesquelles on ne jette pas sa nourriture partout, la cuillère étant un outil pour se nourrir et non pas un jouet.

Cela nécessite la mobilité des doigts

Pour saisir l'objet, une bonne coordination de l'œil et de la main car la vision guide la main pour l'amener jusqu'à la bouche, une habileté suffisante pour arriver à placer la cuillère dans la bouche, à bien viser et assez de force pour maintenir le geste jusqu'au bout. Autant dire que votre enfant ne possède pas tout cela quand vous commencez à lui poser la cuillère dans la main. Il lui faudra de 3 à 9 mois pour apprendre.

Etape par étape

- A 12 mois, c'est vous qui le faites manger avec la cuillère.
- Vers 15 mois, il saisit la cuillère et commence à faire le bon geste.
- A 18 mois il mange en se barbouillant et en en mettant un peu partout.
- A 21 mois : il mange et boit tout seul.
- Armez-vous de patience et ne négligez pas le goût de l'imitation qu'ont les enfants. Placez-le en face des membres de la famille pour lui servir d'exemple.

Trucs et astuces

Ficeler un colis

Avant de ficeler un paquet, mouillez la ficelle. En séchant, elle se resserrera et maintiendra mieux le colis.

Rénover la planche à découper

Frottez-la avec des lanières d'écorce de citron pour la blanchir et pour la désodoriser.

Faire disparaître les poils d'animaux

Pour parvenir à faire disparaître les poils d'animaux, glissez une brosse dans un bas ou collant en nylon.

Nettoyer un cendrier de porcelaine

Pour nettoyer un cendrier de porcelaine taché par de la cendre, frottez-le avec un bouchon trempé dans du sel fin.

O. A. A.

Mots Fléchés N°3772

perte de valeur / mal vêtue
mise en plis / barbiche
coup de tampon / jolie fleur
voiture-lit / champ clos
femme de pouvoirs / langues celtiques
elle lance des navettes
cancaner / riposté
bel emplumé / élimera
mal entretenues / fruits de mer
détruit / aériens
appât / ancien accord
lu péniblement / phénomène
amour d'avare / fougueuse
collera / guider
col des Alpes / stimuler
actions néfastes
atome chargé / généreuse
Avant l'ONU. / crèverait
conserve / bruit de tambour
géant de contes / dénaturer
sévère / ville de Russie
titane en réaction / surannées
promontoire / de même
engin de guerre / paisible
bouclier de couturière
explore / c'est le strontium
rats musqués / obstiné
tournant de skieur / surfaces
élégance / joueuse
inanimé
son pilier boit trop
sort de la mer / inquiterez
Amour de Zeus / trompait
indium au labo / mot de prière
roue de poulie / embrassais
petit oiseau brun rouge
outil de ménagère
bigarré / femelle prolifique
possessif / tamiser
égrener / être sans esprit
surplus
sucs de salades / tissu de siège
bébé fleuve / support de quille
pilastre d'angle / greffa
trop gros
la copine d'avant / âge géologique
enjouée / esprit supérieur
lieu de mouillage / existes
mot de liaison
répétée
bout d'écorce parfumé
anciens prophètes ruses

SUDOKU N°3772

	3			5	8			2
	9		2		6		1	
8			9	3			7	
	5			4	9		6	8
		9				3		
3	8		5	1			2	
	1			2	4			6
	2		7		3		4	
9			1	6			8	

SOLUTION SUDOKU N°3771

2	5	1	8	7	9	3	6	4
4	9	3	1	6	2	5	8	7
6	7	8	4	5	3	9	2	1
8	2	9	5	4	7	6	1	3
3	1	4	2	8	6	7	9	5
7	6	5	9	3	1	2	4	8
9	8	7	3	2	4	1	5	6
5	3	2	6	1	8	4	7	9
1	4	6	7	9	5	8	3	2

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3771

■ T ■ B ■ L ■ S ■ P ■ E ■ O
S H E R L O C K H O L M E S
■ A M A I G R I E S ■ O D E
P L A I R E ■ A L E R T E R
■ A S S E R V I E ■ A I N E
A S C E S E ■ T E M P O ■ Z
■ S U R ■ N A ■ S U E N T ■
V O L A N T E S ■ R U ■ A M
■ T A I E ■ R E U S S I R A
C H I E N D E N T ■ E N T E
■ E ■ N E O N S ■ E S S E S
T R O T ■ S T E N O ■ E S T
■ A R ■ P E ■ S A L E R ■ R
E P I E R E Z ■ G E N E P I
■ I G U E ■ E T E ■ T R I A
T E I N T E R A ■ F R A C ■
■ ■ N E ■ P O S T E E ■ O R
P R E C H A ■ S O U R I R A
■ U ■ T U R B A N ■ A L E S
D E V E R S A I ■ F I E R E
■ R U S E E S ■ C A S S A S

Une galaxie vue par la tranche

Les galaxies spirales qui parsèment l'Univers présentent des orientations différentes par rapport à la Terre.

Certaines sont observées d'en haut, soit de face, telle la galaxie en forme de tourbillon cataloguée NGC 1187 (eso1231). Une orientation de ce type révèle parfaitement les bras de la galaxie ainsi que son noyau brillant, mais rend difficilement compte de sa forme tridimensionnelle. D'autres galaxies, telle NGC 3521 (eso1129), nous apparaissent inclinées, dévoilant en partie la structure tridimensionnelle de leurs bras spiraux. Toutefois, la vue par la tranche - telle celle de NGC 1055 - est la seule à nous offrir une compréhension totale de la forme globale d'une galaxie spirale. Une observation par la tranche révèle en effet la distribution globale des étoiles - nouvellement nées ou issues de populations plus âgées - au sein de la galaxie. Elle facilite la mesure de l'épaisseur du disque galactique ainsi que du centre galactique, qui foisonne d'étoiles. En outre, la matière située en périphérie de la galaxie, sombre en comparaison du plan galactique, s'avère plus facile à observer sur fond de ciel noir. Enfin, ce type de perspective permet aux astronomes d'étudier la forme globale du disque étendu d'une galaxie ainsi que ses propriétés.

Des zones de torsion...

Le disque de cette galaxie présente des zones de torsion, de désordre, qui vraisemblablement résultent d'interactions avec la proche voisine Messier 77 (eso0319).

NGC 1055 se situe à quelque 55 millions d'années-lumière de la Terre, dans la constellationde la Baleine. L'image a été acquise au moyen de l'instrument FORS2 (Réducteur de FOcale et Spectrographe à faible dispersion n°2) qui équipe l'Unité Télescopique 1 (Antu) du VLT, à l'Observatoire de Paranal de l'ESO au Chili. Elle est issue du programme Joyaux Cosmiques de l'ESO, dont l'objectif est de diffuser, au sein du monde éducatif ainsi qu'auprès du grand public, des images intéressantes, étonnantes ou visuellement attrayantes acquises par les télescopes de l'ESO.

Des ondes de choc dans des mémoires électroniques non-volatiles

La migration rapide des "lacunes" d'oxygène dans des oxydes de métaux placés sous un champ électrique explique la forte variation de résistivité de ces matériaux. Les chercheurs à l'origine de ce résultat ont pour la première fois modélisé cette migration par une onde de choc. Avec le développement massif des données numériques, les physiciens s'intéressent à desmatériaux alternatifs au silicium, brique élémentaire des mémoires non-volatiles actuelles, telles que les disques flash et clés USB.

A base de métaux de transition, ces matériaux permettraient de densifier les mémoires et d'augmenter la vitesse de communication des données. Les chercheurs ont montré qu'il est est possible de faire varier fortement la résistivité de ces matériaux sur une durée de quelques nanosecondes par l'application d'unchamp électrique. Non-volatile et réversible, cette variation peut ainsi être utilisée pour stocker de l'information. Cependant, les mécanismes théoriques de compréhension de ces phénomènes restent lacunaires, ce qui limite l'optimisation de la fabrication de tels matériaux. Une collaboration internationale, pilotée par le Laboratoire de physique des solides (LPS, CNRS/Univ. Paris-Sud/Univ. Paris Saclay), a confirmé que cette résistivité électrique est gouvernée par des lacunes d'oxygène, c'est-à-dire des atomes d'oxygène manquants dans la structure cristalline.

Par ailleurs, ils ont expliqué que l'effet de bascule de la résistance résulte de la propagation de ces défauts sous forme d'onde de choc.

Des simulations théoriques

Les simulations théoriques ont ensuite été validées par des expériences menées sur des systèmes à base de manganite. Ces résultats sont publiés dans la revue *Physical Review X*. Pour modéliser la basculement de résistance, les auteurs ont calculé les modalités d'évolution de la distribution de ces lacunes dans un oxyde de manganèse, suite à l'application brutale d'un champ électrique dans une électrode. Le résultat montre que la variation de résistance suit un processus en deux étapes. Dans un premier temps, les lacunes accumulées au voisinage de l'électrode se propagent à travers l'interface très résistive électrode-matériau, créant un front d'onde de choc. Dans un second temps, cette onde de choc pénètre dans le matériau.

Puisque les électrons se déplacent dans le matériau par l'intermédiaire des atomes d'oxygène, la présence de lacunes réduit la mobilité des électrons. Ainsi, dès que l'onde quitte l'interface, la résistance macroscopique du matériau diminue rapidement.

Ces travaux théoriques permettent d'orienter les choix en matière d'ingénierie vers de nouveaux dispositifs constitués de métaux de transition, à l'origine d'une génération future de mémoires plus performantes.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Transgenèse

Inventeur : Paul Berg **Date : 1972** **Lieu : États-Unis**

En 1972, l'Américain Paul Berg et ses collaborateurs de l'université Stanford parviennent à insérer dans le génome de la bactérie Escherichia coli, rendue perméable par un traitement chimique à base de calcium, un fragment d'ADN du virus SV40. Ils réussissent ainsi pour la 1re fois ce qu'on appelle aujourd'hui le clonage d'un gène.

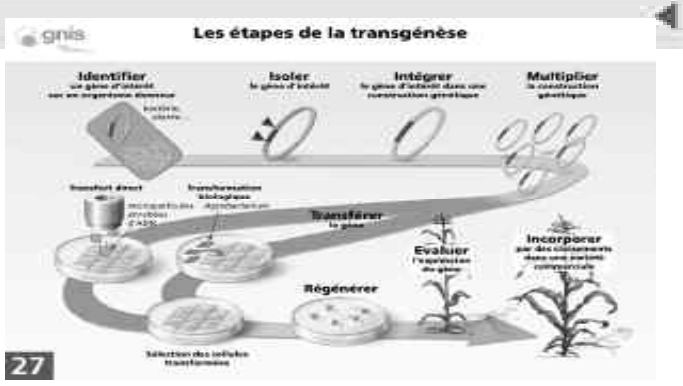

MINUTE PAR MINUTE

21h00 W9

«Minute par minute» propose de revivre un événement fort de l'actualité ou de l'histoire récente sur la base des archives images et sons de l'époque. Ce numéro revient sur les attentats du 11-Septembre, un événement des plus spectaculaires, vécu en temps réel par des centaines de millions de téléspectateurs à travers le monde lorsqu'en 2001, 19 terroristes détournent quatre avions de ligne. Deux avions sont projetés sur les tours jumelles du World Trade Center à New York, et un troisième sur le Pentagone, siège du département de la Défense, à Washington, tuant toutes les personnes à bord et de nombreuses autres travaillant dans ces bâtiments

ENQUÊTE SOUS HAUTE TENSION

21h00 8

Été sous haute tension sur la Côte d'Azur. Non seulement les services d'urgence sont au bord de l'explosion, mais il faut également gérer l'afflux de millions de touristes venus profiter d'un cadre de vacances paradisiaque dans la région. Au centre hospitalier intercommunal (CHI) de Fréjus-Saint-Raphaël, c'est la course permanente : entre les urgences qui débordent et les sorties du Samu, les équipes de l'hôpital sont sous pression 24 heures sur 24. À Cagnes-sur-Mer, les pompiers sont sur le qui-vive. Avec la sécheresse et la canicule, l'été est brûlant. Les soldats du feu n'ont pas une seconde de répit entre surveillance des forêts et sauvetages en série

ALEX HUGO

21h00 2

C'est un grand jour à Lusagne : l'équipe locale de hockey sur glace est en demi-finale et tout le village est là pour la soutenir. Au même moment dans la montagne, une jeune femme noire, traquée et blessée par balle, chute au fond d'un ravin. Les ennuis commencent le lendemain, lorsque Alex Hugo et Angelo découvrent un adorable bébé noir abandonné dans son couffin devant le poste de police rurale. Serait-il le bébé d'une migrante qui a fui son pays et traversé les Alpes à pied depuis l'Italie ?

DES RACINES ET DES AILES

21h00 3

Un voyage au coeur de l'Occitanie, dans l'Hérault, un département frontière entre le Massif central au nord, les Pyrénées à l'ouest et la Provence à l'est. Avec Anne Halais, historienne de l'art, nous découvrons des monuments emblématiques de l'Hérault : les abbayes médiévales. Aux abords de Montpellier, Dominique Larpin, architecte en chef des monuments historiques, nous ouvre les portes des Folies. Ces demeures élégantes ont été bâties au XVIIIè siècle pour les aristocrates et les grands bourgeois. Roland Guerrero, un pêcheur professionnel, possède une cabane perchée au-dessus des flots, au bord de l'étang de l'Or. Cet étang est un véritable sanctuaire naturel, très protégé

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

UNE FEMME FANTASTIQUE

21h00 arte

Santiago du Chili. Orlando, la cinquantaine fringante, vit une histoire d'amour avec Marina, femme transgenre, serveuse le jour, chanteuse la nuit. Lorsque celui-ci décède subitement, l'univers de sa compagne s'écroule. Cible d'une enquête, la police jugeant suspecte leur relation, la jeune femme doit aussi affronter l'hostilité des proches d'Orlando. Considérée comme un «monstre» par ces derniers, elle est forcée de quitter l'appartement du défunt et évincée des funérailles. Marina entame alors une longue bataille pour défendre sa dignité

BONS BAISERS DE RUSSIE

21h00 4

À Istanbul, agents occidentaux et soviétiques vivent en bonne intelligence et se retrouvent chaque soir autour d'un verre, jusqu'au jour où l'un d'eux est assassiné. Est-ce une nouvelle guerre froide ? Ou une troisième force cherche-t-elle à brouiller les cartes ? James Bond devra tirer cette affaire au clair. Les services secrets britanniques ont été informés qu'une jeune fonctionnaire de l'ambassade soviétique à Istambul, Tatiana, voulait passer du côté de l'Occident en leur remettant le «lektor», machine susceptible de déchiffrer les codes transmis d'un pays à l'autre par les Soviétiques

LE MEILLEUR PÂTISSIER

21h00 M6

C'est la rentrée du «Meilleur Pâtissier» ! Quatorze nouveaux pâtissiers amateurs vont faire leurs premiers pas dans les jardins du château de Montfort-l'Amaury ! Tous vont tenter de décrocher le titre de «Meilleur Pâtissier» avec, à la clé, la publication de leur livre de recettes. Et pour son défi, Cyril Lignac demandera aux pâtissiers de métamorphoser la tarte traditionnelle... en une tarte magique ! Puis Mercotte va demander aux candidats de faire voler un gâteau, le galaxy cake ! Enfin, pour l'épreuve créative, les pâtissiers devront raconter, en pâtisserie, le pouvoir magique qu'ils rêveraient d'avoir, sous l'oeil avisé de Cyril et Mercotte, mais aussi du chef Jeffrey Cagnes

GOOD DOCTOR

21h00 TF1

L'opération du docteur Glassman est un succès. Ce dernier a maintenant besoin de repos, mais entre le bruit constant dans les couloirs de l'hôpital, les soins médicaux et les visites de Shaun, il n'arrive pas dormir. Shaun et Morgan sont obligés d'accepter une garde de 36 heures. Lim est là en cas d'urgence, mais elle leur fait bien comprendre qu'ils doivent se débrouiller tout seuls. Elle a d'autres chats à fouetter, notamment depuis sa convocation au tribunal

MIDI Quotidien national d'information

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :** 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MICHAEL SHUMACHER

HOSPITALISATION EN SECRET À PARIS

Michael Schumacher est actuellement soigné à Paris à l'hôpital européen Georges-Pompidou. Il suivrait un traitement auprès d'un ponte de la chirurgie cardiovasculaire, à base de perfusions de cellules souches.

KRISTEN STEWART

RAVIE DU PROCHAIN RÔLE AU CINÉMA DE SON EX

A l'occasion du Festival international du film de Toronto, Kristen Stewart a été interviewée. Alors qu'elle est venue défendre son prochain film, Seberg, c'est pourtant pour le prochain rôle de son ex, Robert Pattinson, qu'elle a fait part de son point de vue.

KAIA GERBER

COPIE CONFORME DE CINDY CRAWFORD

Sa mère Cindy Crawford a été l'une des top-models phares des années 90. Avec Christy Turlington, Naomi Campbell et Linda Evangelista, elles ont régné sans partage sur les podiums et trusté les unes des magazines. Mais aujourd'hui Kaia Gerber prend la relève. Et quelle relève…

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 3789 | Mercredi 11 septembre 2019

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h58
Dohr	12h44
Asr	16h18
Maghreb	19h02
Icha	20h25

FAILLITE D'AIGLE AZUR :

14 OFFRES DE REPRISE, MOBILISATION POUR 13 000 PASSAGERS BLOQUÉS

Aigle Azur a reçu 14 offres de reprise, mais elles restent à améliorer et "*ne sont pas exécutables en l'état*", a indiqué dans la nuit de lundi à mardi, la compagnie aérienne française dont le placement en redressement judiciaire a cloué des milliers de passagers au sol, notamment en Algérie.
L'administrateur judiciaire d'Aigle Azur a reçu "*14 manifestations d'intérêt, essentiellement pour des actifs isolés*", mais également pour des "*projets de reprise plus globaux*", a précisé la compagnie placée en redressement judiciaire, dans un communiqué diffusé en fin de soirée, à l'issue d'un Comité d'entreprise (CE) extraordinaire entamé dans l'après-midi. "*Ces offres de reprise de la société sont toutes à parfaire et ne sont pas exécutables en l'état*", selon la même source. "*Leur sérieux industriel et leurs financements devront être confirmés dans les délais impartis*", a précisé l'entreprise.
Les membres du CE doivent se prononcer mercredi soir, sur l'offre qui leur semble répondre le mieux aux intérêts de l'entreprise et de ses salariés.
"*Avec les organes de la procédure, l'administrateur judiciaire va désormais tenter de mettre en état ces offres, afin de parvenir à un plan de cession*", selon Aigle Azur.
Le tribunal de commerce devra trancher sur l'avenir de la compagnie lors d'une audience lundi prochain, a en outre confirmé la compagnie dans son communiqué lundi soir.
Plus tôt lundi, Air France, qui avait été évoqué ces derniers jours comme repreneur potentiel, avait déposé une offre, sans en donner la teneur.
D'autres sociétés comme le groupe Dubreuil, propriétaire majoritaire d'Air Caraïbes, ont également indiqué avoir déposé une offre, sans en communiquer non plus les détails.
En redressement judiciaire et ayant dû cesser tous ses vols vendredi dernier, la compagnie est dans une telle impasse financière, qu'elle ne peut ni dédommager financièrement ses clients, ni même assurer le rapatriement des voyageurs dont le vol retour a été annulé.
13.000 passagers étaient encore bloqués lundi, dont 11.000 sur des vols avec l'Algérie, 600 avec le Mali, puis le Portugal,

la Russie, le Liban, et quelques dizaines de personnes avec le Brésil, l'Ukraine et le Sénégal, a indiqué le secrétaire d'Etat aux Transports, Jean-Baptiste Djebbari.
Avec ses 11 avions, Aigle Azur a transporté 1,88 million de passagers en 2018.

TASSILI AIRLINES:

UNE TARIFICATION PRÉFÉRENTIELLE POUR LA LIAISON PARIS-ALGER

La compagnie nationale, Tassili Airlines (TAL), a lancé un nouveau tarif préférentiel sur les billets Paris-Orly-Alger en aller simple, entre le 10 et le 20 septembre, au prix de 150 euros, a indiqué mardi un communiqué de la filiale de Sonatrach.
"*Tassili Airlines lance une nouvelle tarification préférentielle pour les voyageurs souhaitant se déplacer depuis Paris-Orly vers Alger en aller simple, programmée quotidiennement du 10 au 20 septembre 2019*", fait savoir el document.
"*Cette desserte est proposée au tarif très abordable de 150 €*", précise-t-il, ajoutant que l'offre est soumise à condition dans la limite des places disponibles. Ce tarif est disponible en agences commerciales Tassili Airlines, ainsi que sur le site web de la compagnie: www.tassiliairlines.dz
Pour rappel, la compagnie aérienne a annoncé dimanche, l'instauration d'un vol quotidien reliant Alger à Paris-Orly en aller-retour, afin de permettre aux passagers affectés par l'arrêt annoncé des vols d'Aigle Azur, de rejoindre leur destination.
Les agences commerciales de TAL, à l'aéroport d'Alger, sont ouvertes tous les jours de 07H00 à minuit, et sa représentation commerciale à Paris au 122 avenue des Champs-Elysées, est particulièrement mobilisée pour cette opération, a rajouté la compagnie.
A signaler que les passagers de la compagnie aérienne Aigle Azur bloqués au niveau de l'aéroport international d'Alger, suite à l'annulation des vols de cette compagnie placée en redressement judiciaire, sont pris en charge progressivement par d'autres compagnies, dont Tassili Airlines.

ATTAQUES TERRORISTES AU BURKINA FASO

L'Algérie condamne avec force

L'Algérie a condamné lundi avec "force", les attaques terroristes ayant ciblé la veille deux localités dans le nord du Burkina Faso, affirmant que "*l'acharnement aveugle du terrorisme sur les populations civiles, renseigne sur le désespoir de l'entreprise terroriste et de ses parrains*", par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères (MAE), Abdelaziz Benali Cherif.
"*Nous condamnons avec force les attaques terroristes ayant ciblé dimanche 08 septembre 2019, deux localités de la province du Sanmatenga, dans le nord du Burkina Faso, faisant plusieurs morts et blessés*", a indiqué M. Benali Cherif, dans une déclaration à l'APS.
"*L'acharnement aveugle et haineux du terrorisme, sur les populations civiles sans défense, renseigne sur le désespoir de l'entreprise terroriste et de ses parrains, et renforce notre conviction autant que notre détermination, à aller de l'avant dans notre lutte implacable contre ce fléau et à poursuivre la coordination des efforts sur le double plan, continental et international, pour mettre en échec ses plans funestes et destructeurs*", a également déclaré le porte-parole du MAE.

CONCERT DE SOOLKING:

L'ex-DG de l'ONDA placé en détention provisoire

L'ex-directeur général de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), Samy Benchikh, a été placé en détention provisoire lundi 2 septembre, par le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hammed pour l'affaire de la bousculade qui a fait 5 morts peu avant le début du concert de Soolking, au stade du 20-Août à Alger. Les deux autres personnes placées en détention provisoire sont le responsable d'une entreprise d'assurance et celui d'une entreprise de sécurité ayant travaillé avec l'ONDA, lors de l'événement. Onze (11) autres personnes ont été placées sous contrôle judiciaire, dans la même affaire. Lundi matin, 32 personnes ont été entendues par le procureur de la République près le même tribunal. Parmi les personnes auditionnées, le maire de Belouizdad, le wali délégué de Hussein Dey, ainsi que des entreprises chargées de la sécurité et de la vente des billets d'entrée. Rappelons que Samy Benchikh a été démis de ses fonctions de DG de l'ONDA, pour défaillance suite à ladite bousculade qui s'est tournée au drame.

EMPORTÉ PAR LES CRUES À BECHAR

Le corps d'un enfant retrouvé

Le corps sans vie de l'enfant emporté par les crues de l'oued Milliassa à Béchar, a été retrouvé, lundi, a indiqué la direction générale de la Protection civile. Selon la direction générale de la Protection civile (DGPC), 100 agents des équipes spécialisées, soit plongeurs professionnels et groupes cynotechniques des wilayas de Naâma, Mascara et Tlemcen, ainsi que des agents de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention ont été mobilisés dans cette opération complexe.

ANCIEN DIRECTEUR DE L'HEBDOMADAIRE EL MOUDJAHID

Décès du Moudjahid Mohamed Si Fodil

Le Moudjahid et ancien directeur de l'hebdomadaire El Moudjahid, Mohamed Si Fodil, est décédé à l'âge de 85 ans, a-t-on appris, mardi, auprès des proches du défunt. Né en 1934 à Tizi-Ouzou, feu Si Fodil a été l'un des étudiants envoyés par le Front de Libération nationale (FLN) au Machreq. Après l'indépendance, le défunt a occupé le poste d'enseignant à l'Ecole supérieure de journalisme avant de devenir directeur de l'hebdomadaire El Moudjahid. Il fut, aussi, membre dirigeant du parti du Front de Libération nationale.

. SKIKDA :

Deux frères tués à coups de couteaux

Les corps sans vie de deux frères, âgés de 18 et 20 ans, présentant des coups portés avec une arme blanche, ont été retrouvés dans la nuit du lundi à mardi, à la cité du 1er Novembre 1954 à Ezerama, dans la commune de Skikda. Selon les services de la Protection civile, la première victime, M.D., a succombé sur place à un coup de couteau au coeur, alors que la seconde est décédée également sur place, après avoir reçue des coups de couteaux à l'abdomen et en diverses parties de la poitrine. Une enquête approfondie a été diligentée, pour déterminer les circonstances de ce crime.